

LE RENOUVEAU
DU PARLER GALLO

LE PEUPLE BRETON

4^f
Mensuel

NUMÉRO 186
MAI 1979

Aujourd'hui, être libre c'est être informé



LES
OUBLIÉS
DE
L'EUROPE
DES
NEUF

TRANSÉLEC - 188, Rue Jean-Jaurès

Département Audio-Visuel - Brest
Magnétoscope VHS - Bétamax SONY-VCR
Un Spécialiste - Téléphone 44.32.79



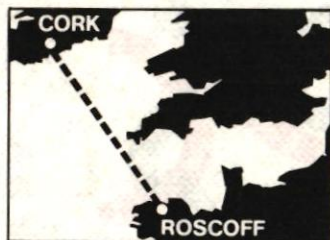
J. LOISEL

38, avenue de la Gare - CONCARNEAU
Tél. 97.10.19



**pour 5 £
en Irlande.**

Pour savoir comment bénéficier (5 £ représentent 45 F environ),
de ce cadeau offert par il vous suffit de renvoyer ce bon
Brittany Ferries à Brittany Ferries.



brittany ferries
Un raccourci pour l'Irlande

(départs tous les vendredis)

BON POUR EN SAVOIR PLUS

52 A

Nom _____

Adresse _____

A retourner à Brittany Ferries - Gare Maritime - 29211 Roscoff.

Société

BOUCHON-BOUCHARD

Chauffage - Sanitaire

51 bis, rue du Mal Leclerc VANNES

Tél. (97)47.39.06

distributeur agréé PRIMAGAZ

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

gan

Groupe des
Assurances Nationales

LES ASSURANCES
NATIONALES

Michel MASSON

AGENT GENERAL
Licencié en Droit D.E.S.

59 rue Nationale
56300 PONTIVY
Tél. (97) 25.02.10 - B.P. 31

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boite Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS
Ordinaire : 40 F

De soutien : à partir de 60 F

Etranger : 50 F

Etranger (par avion) : 65 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse
nous demandons à nos abonnés de
nous écrire en joignant ou en
recopiant leur dernière bande d'expé-
dition du journal et en joignant 2,00 F
en timbres pour frais. Merci d'avance.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

FAIRE ENTENDRE UNE VOIX

Une fois de plus l'U.D.B. n'aura pas la possibilité de se faire entendre aux prochaines élections européennes faute de moyens financiers. Le gouvernement français par l'application d'un système censitaire digne de l'ancien régime nous contraint au silence. Nous savons mieux que d'autres ce que signifie la liberté d'expression dans la France libérale de Giscard et quand il s'agit de porter la voix de la Bretagne au-delà des frontières de l'hexagone la tâche est d'autant plus rude; la France centralisatrice si imbue de sa démocratie est en réalité le seul pays de la CEE à exiger une telle contrainte financière aux candidats à cette élection, éliminant ainsi les mouvements minoritaires malgré leur audience chaque jour grandissante.

Votre soutien est plus que jamais nécessaire pour que notre presse puisse d'une manière de plus en plus large faire connaître nos idées malgré les entraves du gouvernement parisien.

1^{re} LISTE

J.L. Lucas, Guiliers	10,00
R. Gernot, Brest	10,00
D. Toxé, Aubière (63)	40,00
M. Pensec, Douarnenez	20,00
Francis M., Nantes	50,00
B. Daniel, Dinan	40,00
D. Paulet, Rouen (76)	10,00
L. Cleac'h, Quimper	60,00
L. Le Touze, Moëlan-sur-Mer	20,00
Jean G. Gourvennec,	
Toulouse (31)	20,00
R. Certain, St Gildas des Bois	20,00
Raymond H., Fréhel	20,00
E. Le Grevellec, Doelan	20,00
J. Y. Gloanec, St Nazaire	5,00
André Le B., Montpellier (34)	20,00
L. Cevaer, l'Hopital Camfrout	20,00
Jen C. P., Nantes	30,00
Louis T., Paris (75)	10,00
Bernard Le B., Pont-L'Abbé	20,00
Jean B., Bourg-Blanc	10,00
J.C. Ciret, Wissons (91)	10,00
Francis Le R., Rennes	20,00
B. Belz, Plouharnel	30,00
De la part de Kost ar Min, pour	
son grand-frère le Peuple	
Breton	60,00
A. Le Pirellec, Evry (91)	20,00
Jean L. N., Bouguenais	10,00
M. Le Bris, Trégunc	20,00
C. Philippe, Saint-Herblain ..	10,00
J. Cotel, St-Quay-Portrieux ..	20,00
P. et I. Simon Barouh, Rennes	60,00
M. P. Corre Plougastel Daoulas	20,00

B. Gaudé, La Martyre	20,00
Jean Le F., Landerneau	20,00
J. Y. Le Corre, St-Malo	20,00
Y. Vallée, Maël-Carhaix	10,00
Jean B., Gourin	20,00
P. Clapot, Crozon	20,00
P. Le Put, Paris (75)	10,00
Robert Desnos, candidat RPR	
aux cantonales	1,00
J. Rohou, Ile de Bréhat	60,00
J. Le Quillec, Paris (75)	20,00
P. Hervé, Grenoble (38)	160,00
D. Dommel, Strasbourg (67) ..	60,00
D. Bernard, Sedan (08)	10,00
A. Gardan, St Cast	60,00
M. Riou, Taden	20,00
Philippe R., Pavilly (76)	20,00
P. Scarnière, La Baule	60,00
Roger B., Quimper	20,00
Françoise Le M., Orvault	30,00
J.J. Hétet, Paris (75)	110,00
D. Rannou, Freyming	
Merlebach (57)	20,00
Jean-Yves Le B.,	
Chateaubriant	20,00
H. Guéguen, Yvetot (76)	20,00
P. Macé, Asnières (92)	20,00
René L., Colombes (92)	30,00
B. Vinsonneau, Meudon Belle-	
vue (92)	60,00
Pascal Q., Rennes	20,00
Rémi B., Kremlin-Bicêtre (94)	20,00
R. Sagnier, Nancy (54)	
Pour que vive l'UDB	
et le Peuple Breton	60,00
H. Thomas, St-Brieuc (22)	
Modeste contribution	
à la presse nationaliste	
révolutionnaire bretonne ..	20,00
P. Noutary, Huelgoat	60,00
G. Nicolas, Dinan	10,00
J.P. Bolloré, St Mandé (94) ..	10,00
J. Benoît, Larmor-Plage	60,00
J. Charon, Brétigny-sur-Orge	20,00
Jean-Paul K., Douarnenez ..	40,00
Philippe B., St-Cyr l'Ecole ..	20,00
G. Marchand, Boulogne-	
Billancourt (92)	80,00
Jean D.B., Le Sel de Bretagne	10,00
Alain R., Nantes	10,00
M. Serny, Massy (91)	10,00
Marceau V., Espagne	5,00
A. Benec'h, Orvault	60,00
Guy J., Rennes	10,00
A. Debre, Colombes (92) ..	20,00
C. Tréguer, Drancy (93)	20,00
Georges Le B., Plescop	20,00
Yves D., Villepreux (78)	10,00
M. Guernec, Cheville la Rue	60,00
Maître Thomas, Landrecies ..	10,00
Y Mathelier, Ancenis	10,00
J. Develay, Angers (49)	10,00

Total 1^{re} liste 2341,00

**Même si
vous ne savez
qu'un peu le
breton...**

LISEZ AUSSI

POBL-VREIZH

SOMMAIRE

ETUDE

LES OUBLIÉS DE
L'EUROPE DES 9 4

SOCIAL

A.O.I.P. : LA LUTTE
EST ENGAGÉE 7

ENERGIE

LE NUCLÉAIRE OU RIEN 9
ÉLECTRICITÉ : LA CON-
SOMMATION BRETONNE .. 13

ÉCONOMIE

OU EN EST LA BRETAGNE
PAR RAPPORT AUX
AUTRES RÉGIONS 11

SOCIÉTÉ

LA MILITARISATION
DES ESPRITS 14

POLITIQUE

APRÈS LES CANTONALES . 15
L'U.D.B. ET LES
ÉLECTIONS EUROPÉENNES . 16

CHRONIQUES

LE PROBLÈME BRETON
DE BREST A NANTES 18
P.B. SERVICE 16
FESTOU-NOS 30

CULTURE

LE PAYS GALLO ET
SON PARLER 20
P.-Y. MOIGN ET LE CENTRE
D'ART POPULAIRE
DE BREST 24
DISQUES 27
HISTOIRE 28
FOOT-BALL 29

COURRIER DES LECTEURS 30

EDITORIAL 32

Composition mécanique - Lorient
Imprimerie de l'Iroise - Brest

Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387

Tirage : 9.500 ex. - Dépôt légal : 2^e trim.

Directeur de la publication : J. Guéguénat

Les oubliés de l'Europe des Neuf

Lors des élections au parlement européen le 10 juin prochain, il est peu probable que les moyens d'information mentionnent les "oubliés de l'Europe" que sont les nationalités existant dans les différents pays : France, Belgique, Grande-Bretagne, Italie et Danemark.

Le problème posé par l'existence de ces nationalités — certaines se sont donné des organisations de lutte de libération nationale — est de toute évidence un problème de dimension européenne. Tous les pays européens sont concernés, certes à des degrés divers. Si l'Allemagne de l'Ouest ne semble pas connaître ce douloureux problème, il n'en est pas de même de la France qui constitue le cas limite par le nombre de minorités peuplant son territoire et par la structure ultra-centralisée de l'Etat !

Cette étude du Peuple Breton, qui ne se prétend pas exhaustive, vise à présenter la situation politique des différentes nationalités des pays membres de la Communauté européenne à la veille de la campagne des élections européennes où il est plus que probable que les droits des minorités seront totalement occultés.

Ecosse

La principale force est le S.N.P. (Scottish National Party. Publication : Scots Independent). Créé dans les années 20, le S.N.P. est resté marginal (1 à 2 % aux élections) jusqu'à la fin des années 60, c'est-à-dire jusqu'au moment où on a découvert du pétrole au large de l'Ecosse. Cette chance économique fut aussi celle du S.N.P. qui a totalisé 33 % des suffrages aux dernières législatives et obtenu 11 députés dont les votes furent longtemps nécessaires aux travaillistes pour conserver la majorité. Ce raz-de-marée nationaliste explique les difficultés au gouvernement de Londres quel qu'il soit : d'où la politique de dévolution (décentralisation plutôt que statut d'autonomie) qui a fait l'objet d'un référendum (plus de 5 % des votants favorables à la dévolution).

Les résultats mitigés de cette consultation électorale laissent présager un tassement des gains nationalistes (ceci est apparu au moment des dernières municipales) au mois de mai prochain. Cette limite reflète assez bien l'incapacité du S.N.P. (largement représentatif de la moyenne et petite bourgeoisie écossaise) à donner une dimension sociale à sa revendication, condition *sine qua non* pour mordre plus nettement sur l'électorat travailliste jusqu'ici majoritaire (mais sensible aux intérêts nationaux de l'Ecosse comme en témoignent les députés travaillistes dissidents qui ont formé le Scottish Labour Party). A noter que

le S.N.P., qui se présente aux européennes, a annoncé son intention de siéger aux côtés du R.P.R. à Strasbourg...

En dehors du S.N.P., la gauche écossaise (par exemple les Scottish Republican Clubs) n'a jamais réussi à dépasser la dimension groupusculaire. Ses relations avec les Provos irlandais ne sont pas de nature à faciliter une réelle implantation de masse.



Pays de Galles (Cymru)

A l'instar du S.N.P., le Plaid Cymru (Parti Gallois. Publication : Welsh Nation) représente la tradition nationaliste au Pays de Galles. Il a connu également une certaine progression, bien que moins spectaculaire qui a porté 3 députés nationalistes au parlement de Westminster aux dernières législatives, ce qui confirme l'existence d'un phénomène spécifique à la Grande-Bretagne qui est loin d'avoir assimilé ses peuples périphériques. Les résultats médiocres du scrutin sur la dévolution (20 % seulement de votes favorables) montrent les difficultés du Plaid à jouer le même rôle que le S.N.P. en Ecosse, d'autant que le Pays de Galles a toujours été un fief du Labour Party. Le Plaid Cymru se présente également aux élections européennes.

A gauche, le Cymru Goch est un petit parti socialiste (signataire de la Charte de Brest) dont la stagnation reflète assez bien la difficulté propre à la Grande-Bretagne de se rassembler sous la bannière socialiste.

Cornouailles (Kernow)

De tous les pays celtiques des îles britanniques, la Cornouaille est certainement la plus assimilée (la langue cornique a disparu au 19^e siècle) ce qui explique, du moins en partie, que le courant nationaliste soit encore nettement marginal.

L'autre raison tient sans doute aussi à l'incapacité du mouvement nationaliste cornique à appréhender une situation qui a beaucoup d'égards ressemble à celle de la Bretagne : faible industrialisation : population active.

Ce mouvement comprend deux organisations : C.N.P. (Cornish National Party. Publication : An Banner Kernewek) d'une part et Mebion Kernow (Publication : Cornish Nation) qui tous deux sont présents à chaque consultation électorale, y compris les prochaines législatives et les européennes (compte tenu du mode de scrutin en vigueur en Grande-Bretagne, à la différence de ce qui se passe dans l'Etat français). Jusqu'à présent les scores sont restés assez faibles.

Irlande



En dépit d'une indépendance au sud, il existe bien un problème de lutte de libération nationale passant par la réunification de l'Irlande et la lutte contre le néo-colonialisme britannique.

Cette lutte est traditionnellement soutenue par le Mouvement Républicain Irlandais (I.R.M.) qui réunit l'aile politique, le Sinn Féin, et une organisation armée, l'I.R.A. (Irish

Republican Army). A l'origine, d'inspiration nationaliste, l'I.R.M. dans les années 60 a adopté une ligne d'orientation socialiste qui a abouti à la revendication pour les droits civiques, laquelle est à l'origine des violences de la part des protestants et de la répression britannique qui a suivi. Cette nouvelle orientation de l'I.R.M. a provoqué une scission en 1972 :

— D'un côté les « Officiels » (aujourd'hui le S.F.W.P. : Sinn Fein the Workers Party. Publication : United Irishman) qui ont abandonné la lutte armée au profit d'une lutte politique de masse seule susceptible de réunifier la classe ouvrière en Irlande du Nord. Engagé dans le combat anti-impérialiste à l'échelon mondial, le S.F.W.P. (qui compte plusieurs milliers de militants) est aujourd'hui la principale force d'opposition de gauche et a choisi de participer aux élections au Sud (10 % environ aux dernières législatives) et au Nord (plusieurs élus dans les scrutins locaux). Il sera présent aux prochaines élections européennes, tout en dénonçant comme l'U.D.B. les fondements capitalistes du Marché Commun. Le S.F.W.P. est également signataire de la Charte de Brest.

— De l'autre côté les Provisionals (ou Provos. Publications : au Nord Republican News, au Sud Au Phobloht) continuent à prôner et utiliser la lutte armée en Irlande du Nord comme étant, selon eux, le seul moyen de chasser l'envahisseur britannique. L'I.R.A. provisoire est le principal moteur de cette lutte armée qui mêle les actions de type militaire à des attentats terroristes auxquels répondent d'autres actions sectaires de la part des organisations protestantes proanglaises. Il est parfois difficile de faire la part des choses entre certaines actions émanant de groupuscules gauchistes (trotskystes en particulier) ou de l'IRA provisoire et des actes qui relèvent purement et simplement du droit commun. En dépit d'une certaine phraséologie et de nombreux contacts avec des gauchistes de tous poils en Europe, il est certain que la direction du mouvement reflète un nationalisme étroit qui les amène par exemple à refuser toute participation électorale (ceci empêche de mesurer sa crédibilité réelle). Le fait que les deux branches (Provos et officiels) du mouvement utilisent le même sigle de Sinn Fein passe souvent inaperçu dans les médias, ce qui ajoute encore à la confusion.

A noter qu'en Irlande, le Parti Communiste (Publication : Irish Socialist) développe également un programme incluant la lutte de libération nationale et la réunification de l'Irlande. A la différence d'autres P.C. européens, le P.C. I. appelle à boycotter les élections européennes en se fondant sur une analyse très hostile à l'égard des institutions communautaires.

France

La France est une construction artificielle et hétérogène qui s'est faite dans le fracas des armes, avec des minorités sur le pourtour de l'hexagone et hors de l'hexagone. **Le cas de la Bretagne ne sera pas abordé dans cette étude. Face à la volonté d'assimilation culturelle, économique et politique, le Peuple Breton mène une lutte de libération nationale et sociale. Par ailleurs, il existe d'autres minorités non mentionnées ici telles qu'en Alsace et en Flandre mais qui ne se sont donné d'organisation nationalitaire.**

Catalogne Nord

Les frontières de l'Etat français incluent elles aussi une partie des Pays Catalans, ce qui entraîne des conséquences semblables à celles que l'on connaît en pays Basque. Au Sud de la frontière, le pays est industriellement développé, et contraste avec la Catalogne Nord, région rurale, sous-industrialisée qui rencontre, entre autres, les mêmes phénomènes de dépendances

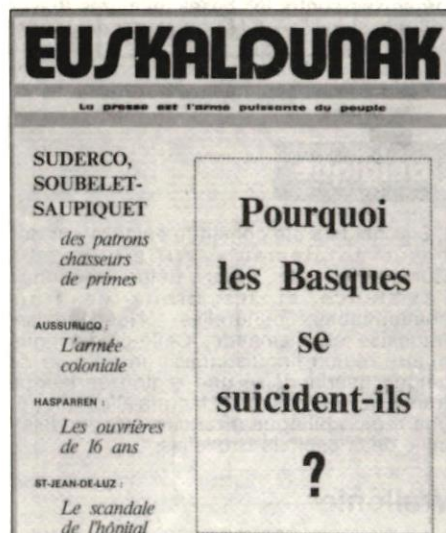
économique et d'émigration que nous connaissons en Bretagne.



L'E.C.T. (Esquerra Catalana Dels Treballadors, Gauche Catalane des Travailleurs. Publication : La Falç) est à peu près le seul mouvement politique implanté et agissant en Catalogne Nord. Ce petit parti socialiste est également signataire de la Charte de Brest.

Pays Basque Nord

Avec la Catalogne, le Pays Basque (Euskadi) partage le triste privilège d'être coupé en deux par la frontière entre l'Etat français et l'Etat espagnol. Cette partition n'est sans incidence sur la situation politique n'est pas sans incidence sur la situation politique du Pays Basque Nord qui, à la différence du Pays Basque Sud n'a jamais connu de statut d'autonomie.



Les courants politiques qu'on y rencontre sont un peu le reflet de la situation au Sud. Le courant nationaliste traditionnel est centré autour d'Enbata (le mouvement a été interdit en 1972, mais le journal existe toujours) qui se fait souvent le porte-parole du P.N.V. (Parti Nationaliste Basque du Sud). La gauche est essentiellement représentée et organisée en un parti, EHAS (Parti Socialiste Basque. Publication Euskaldunak) qui s'implante petit à petit dans le pays et participe régulièrement à toutes les consultations électorales (4 à 5 % aux dernières cantonales), mais n'a pas encore été reconnu comme partie intégrante de la gauche par les partis français. A noter que

EHAS est fédéré avec HASI au Pays Basque Sud (qui a remporté un net succès aux législatives espagnoles), ce qui constitue le premier mouvement politique unissant le Nord et le Sud du Pays Basque, tout en tenant compte de situations objectives différentes (le Sud est un pôle de développement industriel, alors que le Nord est sous-développé). EHAS est signataire de la Charte de Brest.

Occitanie

VIVRE TRAVAILLER DECIDER AU PAYS



ETATS
GENERAUX
1979



De tous les peuples qui composent l'hexagone, le peuple occitan est certainement celui dont l'assimilation a été le mieux réalisée, au point que la conscience d'une identité occitane est restée longtemps confinée dans quelques cercles culturels plutôt confidentiels.

Aujourd'hui l'Occitanie connaît un regain d'intérêt sous l'action conjuguée d'un besoin grandissant d'enracinement et d'événements comme le Larzac ou les manifestations de viticulteurs, qui ont servi de catalyseur à cette prise de conscience.



Le mouvement occitan est encore peu organisé en raison tout d'abord de son apparition relativement récente. D'autre part les limites historiques de l'Occitanie (33 départements : 1/3 de la France) sont loin de faciliter un nécessaire regroupement. Dès le début des années 70 le P.N.O. (Parti Nationaliste Occitan) puis « Lutte Occitane » ont tenté, avec des fortunes diverses, d'animer l'action militante. Aujourd'hui ce sont les militants du mouvement VVAP (Volem Viure al País) qui reprennent le flambeau, mais il est vraisemblable que cette fragilité durera tant qu'un véritable parti structuré n'aura pas vu le jour.

Corse

Le problème corse a pris sa place dans les media français avec les événements d'Aleria et de Bastia. Ceux-ci ne furent cependant qu'un épisode parmi toutes les transformations que connaît l'île : perte

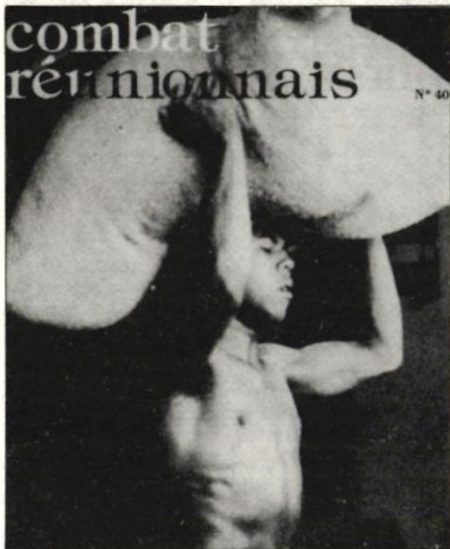
d'influence des clans, émigration compensée par l'arrivée des pieds-noirs et des travailleurs nord-africains, prise de conscience de l'identité corse, etc...

Cette prise de conscience s'est cristallisée dans différents courants politiques qui s'entrechoient ou se défont depuis une dizaine d'années et qui vont de la revendication autonomiste à celle de l'indépendance pure et simple. Aujourd'hui on peut considérer qu'il existe deux pôles principaux: l'U.P.C. d'une part, avec les frères Siméoni (Union du Peuple Corse. Publication: Arriti); c'est un parti autonomiste assez représentatif des intérêts de la petite bourgeoisie corse, qui a jusqu'à présent refusé de se lancer sur le terrain électoral. D'autre part le F.L.N.C. (Front de Libération Nationale de la Corse), indépendantiste, qui a choisi le terrain de la lutte armée et dont les références à certaines luttes de libération nationale utilisent volontiers une phraséologie tiers-mondiste. A noter leurs contacts avec l'E.T.A. et l'I.R.A. Provisoire.

Les partis français implantés en Corse, subissent eux-aussi le contre-coup de cette évolution et plus particulièrement à gauche où le P.C., le P.S. et le M.R.G. doivent compter avec cette prise de conscience pour maintenir leur position.

TOM-DOM

La France n'a pas renoncé à imposer son joug à ces résidus de l'Empire, ces oubliés de la décolonisation que sont les TOM-DOM. Bien qu'ayant des statuts différents, les territoires et départements d'outre-mer sont appelés à voter le 10 juin prochain aux élections européennes. Un symbole du degré d'aliénation de ces peuples: le député le plus jacobin, Michel Debré, se fait élire à la Réunion.



Malgré la volonté d'assimilation, appelée discrètement « départementalisation », la Guyane, la Martinique, la Réunion, la Guadeloupe mènent la lutte de libération nationale et sociale à travers leurs organisations respectives: Front de Libération National Guyanais, Union des Travailleurs Guyanais, Parti Progressiste Martiniquais, Parti Communiste Guadeloupéen, Parti Communiste Réunionnais.

Dans les territoires d'outre-mer, la revendication nationale s'organise également, notamment en Nouvelle-Calédonie où la lutte du peuple Kanak devient de plus en plus dure face aux intérêts de la société minière « Le Nickel » du baron Guy de Rothschild.

Italie

L'Italie est une construction au moins aussi superficielle et hétérogène que la France, avec des minorités de langue française (Val d'Aoste), allemande (Haut Adige), ou slovène (Frioul⁽¹⁾) qui jalonnent sa frontière septentrionale. Au sud c'est dans les îles que l'on rencontre des peuplements différents.

Sardaigne

Tel est le cas du peuple sarde que ni la monarchie, ni le fascisme n'ont pu rayer de la carte, même s'il continue comme tant



d'autres d'être décimés par l'émigration. En Sardaigne, le principal mouvement est aujourd'hui le M.P.S. (Mouvement du Peuple sarde. Publication: Su Populu Sardu). Ce parti doit en particulier son implantation récente aux mouvements de masse organisés contre les bases militaires (bases militaires de l'O.T.A.N.) qui jalonnent la côte sarde. Le M.P.S. (qui a demandé d'adhérer à la Charte de Brest) appelle à boycotter les élections européennes.

Belgique

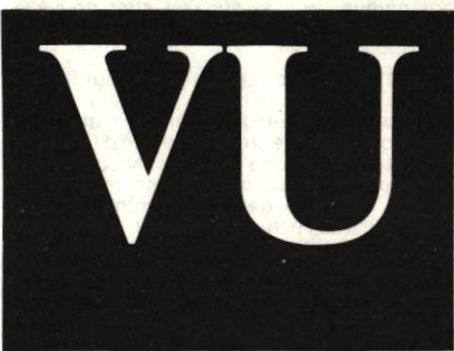
L'Etat belge a été constitué en 1831 sur des bases totalement artificielles. La Constitution de l'Etat Belge reconnaît l'existence et les droits de trois communautés culturelles: Néerlandaise, française et allemande. Celle-ci distingue quatre régions linguistiques: une région de langue néerlandaise, une région de langue française, une région de langue allemande et une région bilingue (Français-Néerlandais), celle de la capitale Bruxelles.

Wallonie

La Wallonie, contrairement à la Flandre, a connu un développement industriel précoce, basé notamment sur l'industrie de l'acier. Le déclin actuel de cette industrie provoqué par la restructuration du capital international, fait que la Wallonie connaît de grosses difficultés économiques. Il existe deux types de partis politiques, les partis nationaux (dits unitaires) belges existent aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, ce sont le P.S.C.-C.U.P. (2), Parti Socialiste Chrétien, le P.S.B.-B.S.P. (1) Parti Socialiste Belge à vrai dire assez peu important.

Le mouvement Wallonie est à quant à lui composé du F.D.F. (Front des Francophones de Bruxelles) et du R.W. (Rassemblement Wallon).

Le Rassemblement Wallon est un parti hétérogène, toutefois l'existence en Wallonie d'une tradition ouvrière du fait de l'industrie lourde, fait que le R.W. comprend des courants progressistes qui le différencie du mouvement nationaliste flamand.



sociaal en federaal

Flamand

La Flandre a connu un développement industriel relativement récent, constitué en grande partie d'investissements importants du capitalisme international. La Flandre, tant dans sa composante en capital national qu'international est aujourd'hui un pays hautement industrialisé.

Sur le plan politique on y trouve les mêmes « Partis nationaux belges » que dans le reste du pays.

Le mouvement flamand est ancien et a une origine culturelle. Ce mouvement a été très marqué dans son histoire par ses orientations fascistes et collaborationnistes lors de la dernière guerre.

Ce mouvement flamand est aujourd'hui constitué par la Volksunie, également de composition politique hétérogène que l'on peut regrouper en deux tendances: extrême droite et droite libérale. La composante d'extrême droite exerce une influence non négligeable. Il faut tout de même noter la Jeunesse de tendance socialiste.

Minorité allemande

La minorité allemande est située en Wallonie (Eupen-Malmedy) et représente une population d'environ 100.000 habitants. Elle est représentée par le Partei der Deutschsprachigen (P.D.B.) fortement marqué par l'idéologie d'extrême-droite.

Bruxelles

La région de bruxelles reste un terrain de conflits aigus et très complexes entre les partis néerlandophones et francophones.

Pour finir, il faut mentionner le cas de la Frise partagée entre les Pays-bas et l'Allemagne de l'Ouest (Friedland).

A l'échelon européen, la prise de conscience des peuples se confirme de plus en plus. Cette recherche de l'identité nationale, alors que l'Europe se construit sous la contrainte du capitalisme international, est une réaction qui prend des formes diverses selon les pays concernés, selon le degré d'assimilation de ces peuples.

Il apparaît cependant clairement que ce problème est appelé à connaître un nouvel éclairage par l'adhésion de l'Espagne au marché Commun, cette Espagne qui a accordé des statuts d'autonomie à différentes nationalités et où la lutte nationalitaire est très vivace.

(1) Voir le Peuple Breton N° 162 « Solution finale au Frioul ? »

(2) Les initiales sont toujours données en Français et Flamand.



D.R.

A.O.I.P.

« CREVER OU SE BATTRE ! »

A L'ORIGINE DE LA CRISE DU TELEPHONE

L'industrie des télécommunications emploie en Bretagne 15 000 travailleurs, dont la majeure partie est essentiellement constituée de femmes O.S. Aujourd'hui plus de 5 000 emplois sont menacés dans ce domaine alors que l'on continue à installer en France 2 millions de lignes téléphoniques, et ce au moins jusqu'en 1985. Ces suppressions d'emplois sont mises sur le compte du « progrès technique ». En fait il s'agit de la recherche des plus gros profits : les usines produisant des centraux électromécaniques fabriquent les composants (relais) et les assemblent. Dans les années 60 les bas salaires pratiqués en Bretagne ont attiré les usines de fabrication. L'utilisation des techniques électroniques ne laisse plus aux usines bretonnes que les opérations d'assemblage. La fa-

brication des composants est transférée dans les pays du tiers-monde (les coûts de transport de la micro-électronique sont négligeables) où les salaires sont encore beaucoup plus bas.

ET L'A.O.I.P. DANS CE CONTEXTE ?

L'A.O.I.P. est une coopérative ouvrière regroupant 4 656 personnes dont 4 339 dans les télécommunications. La plus grande usine se trouve à Paris mais depuis 1966, dans le cadre de la décentralisation industrielle un établissement s'est implanté à Guingamp ; comprenant 1 300 personnes ; puis en 1971 un autre établissement de 700 personnes s'est installé à Morlaix. Ces nouvelles usines ont continué à fonctionner sans trop de problèmes jusqu'à ces derniers temps. C'est en 1978 que les premières alarmes se sont répan-

dues. En effet le Comité Central d'Entreprise de mai annonce qu'il faudra licencier plus de 1 200 personnes entre les deux établissements de Guingamp et de Morlaix dans les trois années à venir.

Depuis cette période la lutte est amorcée pour sauver l'emploi. A Guingamp, de nombreuses manifestations ont eu lieu ces derniers mois. On peut déjà estimer à 40 le nombre de jours ou une action a été menée. Cela afin d'attirer l'attention de la population locale sur la situation des travailleurs de l'usine et de créer un rapport de forces permettant de sauvegarder l'outil de travail.

LA LUTTE SE DURCIT

Au comité central d'entreprise de mars 1979 la direction de l'AOIP annonçait les réductions d'horaires à

32 h par semaine pour 1 180 travailleurs dont 794 à Guingamp et 345 à Morlaix (400 travailleurs de l'AOIP Paris sont en réduction d'horaire depuis février). A Guingamp cette mesure, très mal ressentie par les travailleurs, confirmait l'analyse que le syndicat CGT avait effectuée en début d'année. (La première mesure avait été la proposition de travail à temps partiel). C'était en fait la disparité de salaires plus que la réduction des horaires qui était contestée. Une pétition demandant la répartition équitable du travail entre tous recueillait plus de 900 signatures et ne recevait aucune réponse de la direction. Il s'agit d'ailleurs d'une direction locale quasi-inexistante, incapable de donner aux travailleurs la moindre information sur leur avenir ou de prendre la moindre décision les concernant. C'est dans ce contexte qu'a été « retenu » le directeur de la production, de passage à Guingamp le 22 mars.

« Comme dans le passé, l'absence de direction locale, l'éloignement du centre de décision étaient durement ressentis. Impossible d'avoir un engagement, une réponse sans téléphoner à Paris. Après des années de cette situation intolérable, les travailleurs de Guingamp ne voulaient plus attendre, ils exigeaient des réponses immédiates. Comment ne pas comprendre une telle réaction lorsque le directeur général ne vient au maximum que deux fois par an... et que dans l'intervalle les seuls intermédiaires sont un chef d'établissement qui ne sert que de boîte aux lettres ». C'est ainsi que le syndicat CGT de l'AOIP Guingamp explique la « séquestration » dans le tract distribué aux travailleurs parisiens de l'entreprise.

Aux questions posées par les travailleurs, la direction et le pouvoir ont répondu en envoyant les flics, les gendarmes des brigades de la région de Guingamp. Les quelques heures de « liberté » de trois cadres valent-elles plus que l'avenir de 1 300 travailleurs ? C'est en tout cas ainsi que l'intervention des forces de l'ordre a été perçue par les 500 qui s'étaient relayés pour retenir les trois cadres dans leur bureau.

Le lendemain, en quelques heures, les responsables syndicaux de l'AOIP organisaient la plus importante manifestation qu'ait connue Guingamp depuis des années. Manifestation imposante par le nombre (2 000 personnes) rassemblant en plus des travailleurs de l'AOIP-Guingamp et d'une forte délégation de l'AOIP-Morlaix, de nombreux travailleurs de toute la région. Manifestation imposante aussi par la gravité et la détermination qui se lisaient sur les visages.

L'A.O.I.P. OU LA PSEUDO-DÉCENTRALISATION

L'AOIP est une coopérative parisienne où le réflexe jacobin est poussé à l'extrême. Le pouvoir local est inexistant, l'autonomie des pouvoirs de décision absolument nulle. Guingamp et Morlaix n'ont pas de Directeur mais des Responsables d'établissement aux fonctions mal définies. Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'ensemble des sociétaires. Ils peuvent donc être nommés sans une seule voix bretonne. Ceci témoigne d'une volonté farouche de garder l'unité des différents établissements... soit disant au nom de l'Egalité, alors que les disparités de salaires et de conditions de travail sont tout bonnement scandaleuses.

Pour rompre ce discours égalitaire, il a suffi de la crise du téléphone. Celle-ci a conduit le Conseil d'Administration à approuver un projet destiné, prétendait-il, à assurer la pérennité de l'entreprise. Ce projet adopté par une très large majorité du Conseil d'Administration prévoit le licenciement de 1 200 travailleurs bretons, afin de faire vivre « l'autre AOIP ». Après une exploitation de 12 ans, quand l'heure vient de faire des choix cruciaux, ce sont toujours les travailleurs bretons qui trinquent. Où est donc la différence avec une usine-pirate ?

André Gauffény

« USINE OCCUPEE »

L'occupation de l'usine pendant le week-end des 23 et 24 mars était décidée dans le but de protéger l'outil de travail jusqu'à l'assemblée générale du lundi matin. La direction elle aussi s'organisait et par l'intermédiaire de certains cadres tentait de faire avorter un mouvement qui s'annonçait dur. C'est en effet la proposition de grève totale avec occupation de l'usine qui l'emportait. Le lendemain on assistait à une nouvelle tentative de la direction de briser le mouvement, elle organisait un rassemblement de non-grévistes visiblement manipulés et leur proposait même le paiement des jours de grève.

Cette manœuvre va se retourner contre elle car elle mettra en évidence la manipulation, que beaucoup de non-grévistes n'accepteront pas.

L'action est payante puisque la direction parisienne de l'AOIP accepte de négocier le lendemain mercredi 28 mars, proposant comme lieu de réunion l'Inspection du Travail à Saint-Brieuc.

Les résultats de ces négociations étaient portés à la connaissance du personnel le jeudi matin : la direction acceptait de revoir ses positions quant aux réductions d'horaire, elle s'engageait à mettre sur place un plan de reconversion et à garantir l'emploi jusqu'à octobre 1979 (c'est-à-dire probablement jusqu'à la fin de l'année). Par contre elle refusait de retirer sa plainte contre x pour séquestration. Le vote qui suivit la présentation des résultats a donné une majorité pour la reprise du travail mais également une majorité pour la

poursuite des actions pour éviter les licenciements. Ce qui n'allait pas tarder à être mis en application puisque plus de 700 travailleurs de l'AOIP Guingamp participaient l'après-midi à Lannion à la manifestation régionale pour l'emploi dans les Télécommunications organisée par la CGT et la CFDT.

Enfin les travailleurs de l'AOIP Guingamp se déplaçaient également à Paris le 12 avril pour soutenir la délégation reçue au Ministère de l'Industrie mais aussi pour expliquer leur situation et leurs motivations aux travailleurs du siège de l'AOIP.

IL FAUT SE BATTRE

Au vu des résultats obtenus après une action dure on peut mesurer l'ampleur des luttes qui seront à mener pour la sauvegarde de l'emploi à l'AOIP comme dans les autres entreprises de télécommunications. Il faut que les ouvriers de l'AOIP deviennent dans les mois à venir les éléments moteurs d'une lutte regroupant toutes les forces vives de la région. Et cela dans le but d'exiger de l'Etat un plan de reconversion de l'électronique bretonne par la création d'activités nouvelles en liaison avec les recherches de haut niveau effectuées en Bretagne.

Les mouvements revendicatifs commencent à avoir une certaine portée puisque les engagements publics ont été pris par les représentants ministériels le 12 avril. Il n'en demeure pas moins que les travailleurs bretons de l'électronique devront encore faire preuve de détermination dans le combat pour le droit de vivre et de travailler au pays.

Marcel Le Moing

le nucléaire ou rien?



Le Peuple Breton

On n'a décidément pas fini, ces temps-ci, de parler «du» nucléaire, et ce ne sont pas les propos de Georges Marchais, lors de sa dernière tournée en Bretagne, qui éteindront le débat. Surprenants, ces propos l'étaient sans doute, avant tout par leur caractère brutal et sommaire, mais pas autant, finalement, que certains l'ont pensé. On s'était habitué à ce qu'en Bretagne, sur le terrain, les élus et les responsables de gauche soient contre l'implantation d'une centrale nucléaire, et les élus de la droite, les notables bornés ou faisant semblant de l'être, ainsi que les fonctionnaires d'autorité soient pour. De là à penser que tout progressiste était automatiquement contre «le» nucléaire et tout réactionnaire automatiquement pour, il y avait une petite chose que d'aucuns ont trop vite franchi. Et d'abord les tenants des mouvements soi-disant «écologiques» (1), qui, pour certains d'entre eux au moins, s'abusent très largement en se croyant de gauche.

* Rêver d'un retour à la pureté d'un passé idéalisé et mythique, proche des bergeries de Marie-Antoinette, prôner l'arrêt de la croissance économique pour l'ensemble de l'humanité, quand on vit soi-même dans un environnement social qui pourvoit au moins à remplir assez régulièrement votre assiette, et repousser avec dédain toute société industrielle, rien de cela n'est progressiste. Et rien de cela n'est non plus très neuf: il y a un bon siècle qu'en certaines régions du monde au moins, pouvoir choisir un horizon de verdure plutôt que celui des cheminées d'usine est un privilège de nanti.

La gauche, quant à elle, n'a rien à voir avec tout cela. Elle est — faut-il le rappeler? — le courant de pensée et d'action politique issue du mouvement ouvrier, ce qui implique qu'elle soit née de la société industrielle. Et c'est de la conscience de classe des travailleurs qu'elle peut seule espérer un jour la victoire, ce qui la conduit à rechercher le développement et la généralisation du mode de production industriel. Et pas seulement par souci stratégique: si l'on veut que les besoins de l'ensemble de l'humanité

soient un jour satisfaits de manière à peu près décente, cela implique nécessairement une production organisée selon un mode industriel, un niveau d'activité économique très supérieur à celui d'aujourd'hui, d'importants besoins en énergie, etc... etc...

Toute une campagne s'est développée qui nous promet pour demain la catastrophe, née de l'épuisement des ressources, du fait de l'accroissement de la consommation humaine. Une campagne que l'on peut donc qualifier de malthusienne, du nom de Malthus, pasteur anglais du début du siècle dernier qui le premier formula ce genre de théories. La pensée progressiste a toujours rejeté le malthusianisme, notamment sur la base du fait que tout accroissement de la population signifie des besoins accrus, mais aussi une force de travail accrue pour les satisfaire. La surpopulation ne peut donc aujourd'hui exister que de manière relative, et n'est qu'une conséquence d'un certain type d'organisation sociale (dans nos pays et à notre époque, le capitalisme), incapable de satisfaire aux besoins parce que ne tenant compte que d'une demande solvable en marchandises, et parce que son intérêt est d'intégrer le moins possible de forces de travail, pour disposer d'un volant de chômage afin de faire pression sur les salaires.

Le rejet, justifié, du malthusianisme a conduit à un état d'esprit particulier, que l'on pourrait appeler la foi dans le progrès: par les découvertes techniques, il n'est pas de problème qui ne puisse recevoir de solution; par la destruction du capitalisme, il n'est pas de besoins qui ne puissent être satisfaits, quelque puisse être, dans l'avenir, l'augmentation de la population humaine, etc... Une telle attitude, sur un point de départ justifié, va cependant trop loin, jusqu'à relever de l'acte de foi, parfaitement irrationnel, comme toute croyance. La population humaine double actuellement tous les trente ans, ce qui conduit à une multiplication par mille en trois siècles, avec au bout du compte une population qui ne pourrait trouver place sur la planète. Il faudra donc un jour que la croissance démographique cesse. De même, on sait que la plupart des ressources énergétiques aujourd'hui utilisées sont épuisables. Il faudra donc qu'à long terme une

solution soit trouvée, qui ne fasse appel qu'à des énergies renouvelables, ou pratiquement inépuisables à l'échelle humaine.

Les possibilités sont relativement bien définies. Parmi les énergies renouvelables, on peut envisager le solaire, le vent, l'hydraulique (y compris l'énergie marémotrice pour laquelle les sites utilisables sont, à l'échelle mondiale, très rares) et toutes les énergies d'origine biologique (bois, alcool, gaz de fermentation, etc...), pour lesquelles existent cependant des limitations dues au risque toujours présent de surexploitation des ressources vivantes (voir la pêche). Parmi les énergies pratiquement inépuisables, on ne peut guère envisager que la fusion thermonucléaire, pour laquelle la matière première est finalement... l'eau, y compris celle des océans.

Mais la fusion thermonucléaire ne sera pas exploitable à grande échelle avant, au mieux, le milieu du siècle prochain, et la mise en œuvre des énergies renouvelables a cumulé un tel retard technique qu'il faudra sans doute attendre plusieurs décennies avant qu'elles contribuent significativement au développement économique. C'est une situation qui n'est pas due au hasard, mais résulte des politiques économiques des marchands d'énergie. La rentabilité des investissements paraissait plus assurée, il y a encore peu de temps dans le pétrole et les décisions économiques, en régime capitaliste surtout mais pas seulement (2), font trop appel au court terme: l'épuisement du pétrole était pourtant prévisible, et d'ailleurs parfaitement prévu. C'est depuis la fin des années cinquante que des voix s'élevaient pour le dire. Mais des voix de scientifiques, pour l'essentiel, sans aucun moyen de se faire entendre par les décideurs économiques.

Il est facile d'analyser les motifs de la crise énergétique actuelle, facile de dénoncer l'aveuglement et le souci du profit à court terme qui y ont conduit. Mais il est impossible de refaire l'histoire et cette crise est bien là, à laquelle il faut faire face. Le problème à résoudre est de pourvoir à d'énormes besoins énergétiques dans une période de transition, en attendant que soit

au point l'utilisation généralisée d'énergies renouvelables ou inépuisables. C'est pour faire face à cette transition qu'on met en avant l'énergie nucléaire.

L'énergie nucléaire a soulevé, vers la fin des années cinquante, de grands espoirs. Elle apparaissait alors comme la solution de l'avenir. On la croyait pratiquement inépuisable, et l'un des thèmes favoris de la gauche était d'opposer les promesses des applications pacifiques de l'atome aux menaces de l'armement nucléaire. Les recherches étaient alors poursuivies sur fonds public, avec des motivations militaires plus ou moins avouées, et dans l'indifférence des industriels, qui ne croyaient pas l'atome pacifique rentable. Mais entre temps, les multinationales y

ENES TRI « MILE » ?

L'article ci-contre était écrit - et composé - pour notre précédent numéro et a dû être reporté faute de place. Depuis s'est produit l'accident de Three Miles Island, qui n'a heureusement que frôlé la catastrophe, et partout des révisions déchirantes se sont faites, des programmes nucléaires ont été ralentis ou remis en cause. Des centrales (toutes sauf une aux U.S.A.) ont été ou vont être arrêtées pour des contrôles et des travaux de sécurité. La censure ou l'autocensure de la « grande » presse ont partiellement sauté. On apprend qu'une centrale déjà avait dû être noyée dans le béton au Japon à la suite d'un pépin majeur. Qu'en Corée ou ailleurs il y eu aussi des problèmes. Qu'il y a eu un peu partout des fuites radioactives qui ne sont pas sans effet sur la santé publique, surtout au voisinage de industries nucléaires militaires. Ouest-France et Le Télégramme ont même, début avril, fait écho à des fuites laissant entendre que le site de Plogoff ne serait pas si favorable à une centrale nucléaire géante que nos pauvres crétins de notables régionaux et départementaux l'avaient cru.

Bref, partout la course au tout nucléaire est remise en cause ou tout au moins ramenée à des proportions moins démentées. Partout sauf dans les sphères gouvernementales françaises bien sûr. Dès le lendemain ou le surlendemain de l'accident de Three Miles Island, on a annoncé une nouvelle accélération du programme français. Et que - cocorico - dans nos centrales à nous ça ne pouvait pas arriver. Cocorico aussitôt démenti par la répétition du même pépin aux essais de la centrale de Gravelines. Pépin dont on s'est empressé de dire qu'il n'avait rien à voir puisqu'il n'y avait pas à Gravelines de matériel nucléaire. Pardi, dans une centrale pas encore en service, M. de la Pallice en eût dit autant. Mais cela montre que la technique en question n'est pas maîtrisée. CQFD. Et Gravelines c'est gros comme quatre fois Three Miles Island. Et Plogoff ou Le Pellerin, ce serait gros comme une fois et demi Gravelines. Il y a de quoi réfléchir. Mais ils foncent et ils cocoricotent. Ils sont fous vous dis-je.

A moins que... totalement déraisonnable sur le plan de la sécurité, cette attitude du gouvernement giscardien s'explique... par l'analyse présentée ci-contre. Le but de la manœuvre est bien de vendre très vite du nucléaire, d'engager et d'enregistrer très vite de gros profits bien juteux pour Westinghouse et consorts, parce que, très vite, ce ne sera plus vendable. Et tout événement qui fait que cela devient moins vendable est donc une raison de précipiter les choses: il reste de moins en moins de temps pour fourguer ces monstres sur un marché rentable.

J.R.

ont massivement investi, et poussent les gouvernements à leur botte à la vente du maximum de centrales. Le nucléaire n'est en aucun cas un mal absolu, comme le disent certains, mais certains problèmes graves sont apparus. Les différentes filières de fission (au contraire du thermonucléaire de fusion qui ne présentera probablement pas les mêmes inconvénients) conduisent et c'est le plus grave, à l'accumulation de déchets, substances radioactives, dangereuses pendant des centaines, voire des milliers d'années, et que l'on ne sait toujours pas éliminer. Le problème, qui consiste à les soustraire pour toujours à tout contact humain volontaire ou accidentel, soulève des difficultés immenses. Et le coût en investissement comme en fonctionnement augmente sans cesse, même si les évolutions officielles le sous-estiment toujours. Il faut en effet inclure le prix du démantèlement d'installations hors d'usage au bout de vingt ans (même si officiellement on dit quarante), le surcroît dû aux arrêts techniques, etc... Dans cinq ans, l'exploitation des centrales nucléaires actuelles apparaîtra comme un tel gouffre économique qu'il ne sera sans doute plus possible d'en vendre qu'aux pays les plus riches du « tiers monde » avec arrière-pensées militaires (Brésil, Argentine, certains pays arabes, etc...). C'est d'ailleurs pourquoi les multinationales sont si pressées de vendre tant que c'est possible, et c'est pourquoi le gouvernement a immédiatement remplacé les deux commandes annulées par l'Iran par des commandes françaises. Enfin, l'uranium s'est révélé plus vite épuisable encore que le pétrole, à moins de recourir à la solution des surrégénérateurs, qui représente un risque formidable, au point que presque partout les programmes ont connu un ralentissement, voire un arrêt total, à la suite d'accidents dont certains très graves (3).

La solution raisonnable consisterait donc à chercher à se passer du nucléaire de fission. Est-ce possible? En théorie sans doute, grâce au charbon, pour lequel les réserves, au rythme actuel de consommation d'énergie, sont de plusieurs centaines d'années (pour l'ensemble du monde). Et le plus encore si l'on table sur des progrès techniques (extraction du charbon profond, carbochimie, etc...) qui restent encore à venir. En pratique, cependant, il est tard. Les problèmes techniques soulevés par la meilleure utilisation possible du charbon sont loin d'être tous résolus. Et l'effort de recherche est encore insuffisant, les œufs ayant tous été mis dans le panier du pétrole, puis du nucléaire. Pour ce dernier, des investissements ont été irrémédiablement engagés, des installations sont en construction ou tourment, dont il faudra bien s'accommoder. Mais il est urgent de changer le cap, urgent de ralentir, puis d'arrêter le développement du nucléaire actuel, urgent de résoudre au moins mal les problèmes qu'il pose, comme celui des déchets, urgent de trouver autre chose.

Et c'est à toutes ces urgences que tourne le dos le programme français, qui consiste à choisir une des solutions techniques les plus risquées dans l'immédiat, sous totale dépendance américaine, et le risque maximal des surrégénérateurs pour demain. Folie que ce programme qui d'un coup lance la construction d'une série industrielle de centrales gigantesques, sans aucune mesure avec aucune de celles existant dans le monde, et dont une demi-douzaine sont en construction avant même qu'une seule soit entrée en service pour révéler les problèmes nouveaux qui ne manqueront pas d'apparaître.

Et pour la Bretagne? Nous n'avons nul besoin de ce qu'on nous propose. Plogoff, si un jour elle est construite, sera (avec d'autres du même programme) la plus puissante centrale du monde, équivalant à plus des trois-quarts de l'ensemble du parc nucléaire français actuel! Plusieurs fois la consommation d'un Bretagne industrialisée. Aucun rapport avec les besoins actuels. Pourquoi alors en Bretagne? Parce qu'aucun fleuve ne peut fournir assez d'eau pour refroidir (en circuit ouvert) un tel monstre. Alors on cherche des sites favorables en bord de mer. Sans vouloir voir que la chaleur perdue représente une puissance de plus de 10 milliards de watts qu'il n'est pas du tout évident que le

milieu marin puisse digérer facilement, et que de toute façon, une telle échelle, totalement inconnue jusqu'ici, présente des problèmes d'une nature nouvelle. Le choix de nos côtes réside pourtant dans cette seule raison. Pour le reste, tout est mensonge. Le développement économique? Certes la Bretagne a besoin d'énergie et l'ouest du pays est défavorisé par le réseau existant, mais une unité de production dont la puissance serait moins du quart de celle de Plogoff suffirait à assurer largement des besoins en pleine croissance. Et une ou plusieurs centrales au charbon y suffiraient. Les emplois pendant la construction? Sucette officielle aux notables, et mensonge encore une fois. Des travaux d'une telle ampleur sont au-delà des capacités techniques des entreprises locales. Ils constituent d'ailleurs un marché tellement juteux que des entreprises géantes s'en sont réservé le monopole. La même grosse boîte qui a fait hier Gravelines ou Palvel fera demain Flamanville et après demain Plogoff, ces « cathédrales de l'avenir », comme l'on dit, et que l'on construira, comme les Égyptiens ont fait les pyramides avec des esclaves, avec du sous-prolétariat coréen, turc ou pakistanais, comme la cale de radoub de Brest.

Nous l'avons déjà dit et nous le redisons, Plogoff, ce n'est pas nous. C'est uniquement certaines caractéristiques du milieu naturel, supposées, peut-être à tort, favorables que l'on vient chercher ici. Les avantages sont avant tout pour les multinationales, accessoirement pour l'économie dite nationale. Et encore est-ce bien douteux. Les Bretons, eux, n'auront que les inconvénients (pas tous d'ailleurs, les déchets iront à La Hague, qui n'est cependant pas très loin). C'est pourquoi, même si Marchais, mal informé ou prisonnier de certains mythes nationalistes (« indépendance nationale » tu parles!) a dit oui, nous continuerons à dire non à Plogoff. La Bretagne n'a pas besoin du nucléaire. Et de la mouture qu'on nous en propose encore moins.

Il est triste pourtant de devoir toujours s'opposer à tous les projets qui voient le jour. Non à Plogoff, non au barrage de tel ou tel endroit, etc... Ce n'est pourtant pas, que l'on nous comprenne bien, par goût du négatif. Ce n'est pas par le refus de l'industrialisation, que nous réclamons des emplois, qui seront toujours bienvenus: une usine pirate vaut mieux que l'exil. Mais c'est une conséquence logique du système. Le capitalisme a condamné la Bretagne, et tous les projets en définitive, sont un écran de fumée destiné à masquer la seule véritable vocation que l'on vous accorde: réserve touristique et réserve militaire. N'oublions pas l'Ile Longue. Le plus grand danger militaire en Bretagne, il est là.

Jean Roudaut.

(1) Le mot « écologie » a été créé à la fin du siècle dernier par Ernst Heinrich Haeckel, professeur de zoologie à l'université d'Iéna, pour désigner la science qui traite du rapport des êtres vivants avec leur milieu. C'est une discipline scientifique tout à fait sérieuse et particulièrement complexe. Il est piquant de voir s'abriter, derrière le nom d'une science, par perversion progressive du sens d'un mot, des gens qui font souvent preuve d'une ignorance totale de ses concepts et prétendent souvent que les problèmes du monde moderne traduisent la faillite de la Science (avec un grand S), quand ce qui est en cause est en réalité l'utilisation, par un certain type de société, de certaines techniques.

(2) Dans les pays socialistes aussi, les choix économiques ont trop tendance à se faire à base d'évaluations marchandes et non en terme de besoins, même non chiffrables en valeur des produits (idéologie productiviste). Un milieu naturel sain est un besoin réel que les évolutions marchandes masquent, ce qui est à l'origine des problèmes dits d'environnement, qui sont fort sérieux. Ainsi, par exemple, l'espérance de vie, qui avait jusqu'ici continuellement augmenté dans les pays développés à la suite des progrès médicaux tend actuellement à régresser légèrement. La cause est à rechercher dans la dégradation de l'environnement.

(3) Le coup d'arrêt a été particulièrement brutal aux U.S.A. pourtant les multinationales américaines étaient bien placées pour dominer un futur marché des surrégénérateurs. Il y a là l'indice d'un problème grave, à l'opposé du « Concorde », où la campagne « écologique » contre le supersonique a été largement manipulée par les constructeurs aéronautiques U.S., menacés dans leur monopole.

Des chiffres qui donnent le vertige :

LA BRETAGNE A BESOIN DE 220 000 EMPLOIS DANS LES SEPT ANS A VENIR



Le Peuple Breton/Y. Quénéhervé

« Du travail en Bretagne » : un mot d'ordre rassembleur, comme l'a montré la journée du 26 avril : ici les militants de l'U.D.B. manifestant sur ce mot d'ordre à Lorient en février.

La politique dite « d'aménagement du territoire » a-t-elle ramené la Bretagne dans les eaux moyennes de la croissance française? Cette situation va-t-elle s'améliorer, et pourquoi? La Bretagne se distingue-t-elle en ce domaine des régions voisines? Comment peut-on la situer par rapport aux départements du Nord et de l'Est français dont on parle beaucoup?

Sans épuiser toutes ces questions, une étude publiée par l'Observatoire Economique de l'Ouest à la fin du mois de mars, due à Patrick Mareschal et Paul-Henri Godin apporte des éléments de réponse qu'on ne peut ignorer.

Ces éléments de réponse ressortent pour l'essentiel d'une étude des besoins en emplois nouveaux, par département, au cours des années 1979-1986. Ces besoins sont chiffrés en retenant des hypothèses de travail **modérées**, la plus aléatoire con-

cernant la baisse du nombre des travailleurs « immigrés », mais cette hypothèse est aussi celle qui joue le moins pour la Bretagne, qui a plutôt tendance à... fournir des travailleurs immigrés qu'à en recevoir.

La situation de la Bretagne est-elle proche aujourd'hui de la situation française moyenne?

Non.

La mesure du prétendu « effort » passé, en faveur de la Bretagne, a déjà été faite. L'étude prospective de l'Observatoire Economique de l'Ouest la confirme amplement.

Si l'on chiffre les besoins en emplois **nouveaux** dans les sept ans à venir, en tenant compte à la fois de l'évolution démographique naturelle (accroissement de la population active à prévoir), d'une continuation de l'exode rural sur la lancée de la pé-

riode 1967-1970, et du chômage existant actuellement dans notre pays (qu'on souhaite par hypothèse ramener au niveau de 1973), on arrive en effet aux résultats suivants :

Dans les Côtes du Nord, il faudra créer 32 423 emplois en 7 ans, chiffres qui s'élèvent à 43 107 pour le Finistère, 42 511 pour l'Ille et Vilaine, 64 432 pour la Loire-Atlantique et 37 291 en Morbihan. Soit pour la Bretagne 219 764 emplois à créer de 1979 à 1986! Le chiffre obtenu pour la France est 1 798 603 pendant la même période. On constate donc que dans les sept ans à venir un emploi sur huit serait à créer en Bretagne alors que notre pays comptait en 1975 un emploi sur seize.

Autrement dit, la politique dite « d'aménagement du territoire » menée depuis vingt ans débouche actuellement sur la nécessité d'accomplir en Bretagne un effort **double** de celui qui est nécessaire sur l'ensemble de l'Hexagone, dans les sept ans à venir.

CREER 220.000 EMPLOIS

Et bien entendu, les 219 746 emplois à créer sont à majorer du nombre d'emplois qui seront supprimés dans le même temps !

Le « retard » de la Bretagne ne va-t-il pas se réduire ?

Si.

Mais il s'agit là d'une catastrophe. Dans la mesure du moins où la **cause** de cette amélioration ne réside pas dans la création d'emplois, mais dans le vieillissement d'une population trop longtemps saignée par l'émigration, émigration qui menace maintenant des départements relativement épargnés jusqu'ici. A moyen terme, les besoins en emplois nouveaux de notre pays vont en effet se rapprocher de la moyenne française, simplement parce que l'arrivée de jeunes en âge de travailler va se tarir, faute d'être alimentée par le renouvellement naturel de la population.

Dès maintenant, l'accroissement naturel prévisible de la population **active** des Côtes-du-Nord au cours des sept prochaines années est inférieur à la moyenne hexagonale (+ 5,53 % au lieu de 5,67 %) et celui du Finistère s'en rapproche (+ 5,74 %), cependant que les taux plus élevés de la Loire-Atlantique (+ 8,54 %), du Morbihan (+ 7,35 %), et de l'Ille et Vilaine (+ 6,58 %) sont menacés à bref délai par l'accroissement du chômage (en pourcentage de la population active totale 1975, la Loire-Atlantique est au **deuxième rang** derrière l'Hérault, pour l'accroissement du chômage au cours de la période 1974-1979 : 6,43 % contre 6,80 %). Mais il est vrai qu'on parle encore moins de l'Hérault que de la Loire-Atlantique sur ce chapitre.

La Bretagne se distingue-t-elle des régions voisines ?

Les autres départements de l'ouest français ne sont guère plus favorisés que les départements bretons, à ceci près que la structure de leur retard est un peu moins dramatique, et que la plus importante population bretonne multiplie pratiquement par deux des besoins en emplois qu'une comparaison en termes de pourcentages pourrait faire considérer comme identiques.

La structure du retard est — pour une génération peut-être — plus dra-

matique en Bretagne que dans les départements français voisins, dans la mesure où les besoins en emplois dépendent proportionnellement plus, chez eux, d'une vitalité démographique maintenue que d'un sous-emploi déjà important comme en Bretagne. Les besoins en emplois nouveaux du Maine-et-Loire sont de 37 224, contre 64 432 pour la Loire-Atlantique, mais dans ce total, 68 % découlent en Maine-et-Loire de l'accroissement naturel démographique de la population active, contre 48,7 % pour la Loire-Atlantique, le mieux placé démographiquement des départements bretons. Autrement dit, une éventuelle « reprise » économique dans les années à venir laisserait son caractère virtuel aux besoins du Maine-et-Loire en emplois nouveaux, alors que l'émigration des travailleurs sans emploi aurait déjà frappé la Loire-Atlantique au cours des toutes prochaines années, et **dès les années en cours**.

La véritable différence entre la Bretagne et ses voisins tient à la masse démographique que représente — encore — notre pays. **Relativement plus importante** par rapport à la population active recensée en 1975, les besoins en emplois pour les sept prochaines années des départements du Maine-Anjou-Vendée (16,15 % contre 15,81 %) sont en chiffres absolus de 121 715 emplois, pour quatre départements, contre 219 763 pour les cinq départements bretons.

Ces différences relatives, qu'on retrouve plus loin dans l'autre sens, vis-à-vis du Nord et de la Lorraine, ne peuvent évidemment conduire les travailleurs bretons à **moins** de solidarité avec les travailleurs voisins victimes du même système économique, mais simplement à **ajouter** à cette solidarité première la conscience de l'ampleur du problème de l'emploi en Bretagne, et la recherche des solutions qui, appuyées notamment sur les atouts propres de la Bretagne, sont de nature à apporter **aussi** des éléments de solution aux problèmes des départements voisins.

Comment se situe la Bretagne par rapport au Nord et à la Lorraine ?

On a beaucoup parlé, au cours du 1^{er} trimestre 1979, des départements du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine. Il est intéressant de situer la Bretagne vis-à-vis d'eux, tant en ce

qui concerne l'évolution du chômage depuis 1974 qu'en ce qui concerne, surtout, les besoins en emplois nouveaux dans les sept années à venir, parce qu'il s'agit dans ce dernier cas d'un révélateur structurel plus probant que les chiffres malgré tout conjoncturels des derniers mois.

Sur l'évolution du chômage depuis 1974, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine ensemble, ont pris une part **un peu plus forte que la Bretagne** : 5 % contre... 4,90 % de la population active 1975, remarques faites que le Nord l'emporte là sur la Lorraine (5,43 % contre 4,33 %) cependant que la Loire-Atlantique (6,43 %) l'emporte sur le Nord et la Lorraine comme sur le reste de la Bretagne. En pourcentage de la population active 1975, toujours.

C'est en matière de besoins d'emplois dans les sept années à venir que l'écart se creuse cependant le plus. Pour une population active 1975 de 2 332 765 travailleurs, le Nord et la Lorraine présentent un besoin d'emploi de 300 509, cependant que la Bretagne (5 départements toujours) accuse un besoin de 219 764 emplois pour une population active de 1 390 420 personnes en 1975. Autrement dit, **en chiffres absolus** le Nord et la Lorraine ont un « creux » à combler de 36,7 % supérieur au creux à combler par la Bretagne, mais ramené à une population identique, le « creux » breton se révèle plus profond de 18,5 %. La crise de structure est donc plus grave chez nous...

Ajoutons que la situation la plus dramatique dans le Nord et en Lorraine est de loin celle du Pas-de-Calais — qui n'est pourtant pas le département dont on parle le plus : ses besoins en emplois pour les 7 ans à venir représentent 17,53 % de sa population 1975 (active), **ce qui est rigoureusement la situation de la Loire-Atlantique**. Les cinq autres départements du Nord et de la Lorraine ont un « creux » qui atteint de 10,15 % à 12,96 % de leur population active 1975, chiffres sensiblement dépassés par **tous** les départements bretons, du Finistère (14,10 %) à la Loire-Atlantique.

Un mot sur la Corse

Nous avons signalé plus haut (§ 2) que le handicap de la Bretagne allait tendre à se réduire en raison même de son **aggravation**, avançant la situa-

La Bretagne est-elle déficitaire en énergie électrique ?

TABLEAU DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

(d'après les données fournies par EDF-Nantes, 23, rue de Strasbourg)



La belle propagande du « Tout électrique »

	CONSOMMATION				PRODUCTION		
	1971	1976	1977	1978	1971	1977	1978
Côtes du Nord	562	980	1089	1189	21	41	37
Finistère	1027	1596	1761	1918	210	490	540
Ille et Vilaine	842	1362	1496	1664	458	455	469
Loire Atlantique	1460	2407	2413	2539	6897	7734	8870
Mor-bihan	627	1091	1208	1310	3	3	2
Bretagne	4519	7439	7969	8623	7592	8725	9920

(en millions de kWh)

La lecture de ce tableau permet d'affirmer que globalement l'électricité produite en Bretagne est supérieure à celle qui y est consommée (même en tenant compte des pertes en lignes qu'EDF estime à 9 %).

Ainsi, pour 1978, la production s'est élevée à 9920 Millions de KWH (soit une production utile de 9027 M KWH, en tenant compte des pertes), tandis que la consommation atteignait 8623 M KWH. La production utile a donc surpassé la consommation bretonne de 4 %.

Comme le réseau est interconnecté, à certaines heures de la journée la production excédentaire en Bretagne est exportée. A d'autres heures notamment aux heures de pointe, la production bretonne peut être insuffisante, et il faut importer. **Malgré tout jusqu'à présent, la Bretagne fournit davantage d'électricité au reste de la France qu'elle n'en reçoit.** Cette marge se retrécit au fil des ans (en 1971, la production dépassait de 22 % la consommation), puisque, depuis les tranches II et III de Cordemais, EDF n'a fait aucun grand investissement, alors que la consommation progresse rapidement.

Lorsqu'EDF dit que la Bretagne est déficitaire, il faut savoir que c'est exact pour la région administrative «Bretagne», mais non pas pour la BRETAGNE, dont fait partie la Loire-Atlantique. Or c'est justement en Loire-Atlantique que se situent les deux principales centrales électriques en Bretagne (Cheviré et Cordemais). Dans le débat sur l'énergie, il faut donc préciser avec soin de quelle Bretagne on parle: le découpage administratif actuel n'est pas neutre!...

P.Y. Le Rhun.

tion des Côtes-du-Nord, que le Finistère suit de près, comme exemple d'un **vieillissement** qui tarit le besoin d'emplois estimé selon les critères exposés au § 1.

Le cas de la Corse démontre la justesse de cette perspective apparemment paradoxale: «grâce» à une **diminution** prévue de sa population active (- 5,18 %) et malgré la continuation d'un fort exode rural (5,25 %) et un accroissement substantiel du chômage ces dernières années (5,52 %), cette région accuse... le «besoin» de 8,11 % d'emplois **EN MOINS** au cours des prochaines années. L'hypothèse faite sur la réduction du nombre des travailleurs «immigrés» ayant toutefois ici l'impact maximal.

C'est dire que notre réaction doit être assez rapide et efficace pour nous éviter pareille aberration, dont on imagine la traduction en langage d'autosatisfaction gouvernementale.

M.F.

SAINT-MALO

UNE VISITE « HONTEUSE »
ET « MUSCLEE » DU MINISTRE BEULLAC

Le 5 avril 1979 Saint-Malo a reçu la visite «surprise» de M. Beullac, Ministre de l'Éducation. Sa confiance en sa politique est telle que sa visite n'avait pas été annoncée officiellement, seules quelques indiscretions avaient filtré. Les enseignants, parents d'élèves et élèves ont donné la réception qu'il fallait à ce ministre; qui, venant parler de la formation professionnelle par alternance a réussi le tour de force de ne pas visiter le seul établissement technique public de la ville (LEP et LTE Maupertuis de Saint-Malo), mais a réservé sa sollicitude à deux établissements privés, l'un patronal, l'autre confessionnel. M. Beullac dans ses mauvais coups (liquidation de l'enseignement technique public — mainmise du patronat sur la formation professionnelle) choisit avec soin ses interlocuteurs privilégiés!!!

Par leur présence à Dinard (600 à 700 personnes), à l'appel des organisations syndicales enseignantes et des parents d'élèves Cornec, et par leurs grèves au Lycée Hôtelier de Dinard, au Lycée Jacques Cartier, au Lycée Maupertuis (quasi totalité du personnel en grève) les manifestants ont montré leur opposition à la liquidation du service public d'enseignement, et manifesté leur indignation quant à la présence de «forces de l'ordre» (?) à l'intérieur même des établissements scolaires.

LA PENSEE EN UNIFORME

par F. KERFRAVAL

En ce printemps 1979, la crise internationale qui sévissait depuis quelques temps s'étant brusquement aggravée, le chef de l'Etat mit ses régiments en alerte et rappela des réservistes.

Les premiers commandos ennemis s'infiltrèrent sur notre territoire dans la nuit du 21 au 22 avril et s'attaquèrent aux points sensibles du dispositif défensif de la 3^e région militaire. Le 22 à l'aube, ce fut le largage des paras, le débarquement, l'affrontement. D'un bord 10 200 hommes, 1 800 véhicules, 125 avions, 30 hélicoptères, trois patrouilleurs et deux vedettes. De l'autre (chez l'attaquant), 6 800 hommes, 600 véhicules, 75 avions, 40 hélicoptères, 14 bâtiments dont un porte-aéronefs.

Quelle magnifique bataille ce fut ! Les combats se poursuivirent âprement deux jours durant dans toute la Bretagne et prirent fin le 26 du mois ainsi que l'avait commandé la circulaire ministérielle portant organisation de l'exercice inter-armées « Extensia ».

Car ce n'était qu'un exercice.

Terminé l'héroïsme à blanc. Finie la (je cite une lettre du ministère de la Défense) « **petite aventure** ». Fermé le P.C. de Luçon (Vendée) chargé (je cite la même lettre) « **de l'organisation générale des jeux** ». Et à la prochaine fois !

Sur quel terrain ? A domicile ou à l'extérieur ? Au Tchad, au Zaïre ou en Centre-Afrique ?

Car la guerre n'est qu'un jeu, n'est-ce pas ? Un jeu auquel il convient que l'humanité se livre pour l'honneur et la survie de l'espèce.

N'est-ce pas Alexandre Sanguinetti qui encense les soudards de tous les siècles, de tous les lieux et de tous les régimes en exhibant votre jambe mutilée comme preuve expiatoire d'une responsabilité assumée ?

N'est-ce pas général Henri Navarre, ancien commandant des forces françaises en Indochine, qui voulez au crépuscule de votre vie justifier le sacrifice d'autres vies qui, jeunes encore, ont pris fin à Dien Bien Phu ?

N'est-ce pas général Vernon Walters, ancien directeur-adjoint de la C.I.A. qui, par junte interposée, avez poussé l'amour du sport jusqu'à faire asseoir des milliers de Chiliens sur les bancs du Stade « National » de Santiago ?

Car la guerre pour les hommes de l'art, n'est à l'évidence qu'une compétition. Une mâle compétition

mais une compétition tout de même, à laquelle les armées s'entraînent consciencieusement, et dont les prolongations se jouent régulièrement dans la vie civile.

Prolongations, cette émission « **Apostrophes** » l'autre soir à la télévision où, Messieurs Sanguinetti, Navarre et Walters, vous gloussiez en devisant de vos mémoires récemment édités.

Prolongations, ces apéros patriotiques le dimanche dans l'arrière-salle d'un bistrot de village où générations du feu invoquent la paix dans le monde en écoutant la plus jeune continuer de casser de l'Arabe au nom, cette fois, de la hausse prochaine du prix de l'essence.

Prolongations surtout cette lancinante présence de la chose militaire dans la vie des populations. Devra-t-il donc toujours substituer un carré d'anciens combattants pour entretenir à coups de médailles, de gueuletons et de commémorations, l'idée que la guerre est une chose inévitable et l'armée une institution à respecter.

Car si c'était cela la guerre : un moyen éculé mais efficace d'amener le renforcement des armées, de faire accepter l'encaissement des esprits, de mettre la pensée en uniforme et de tendre des barbelés sur les intelligences rebelles.

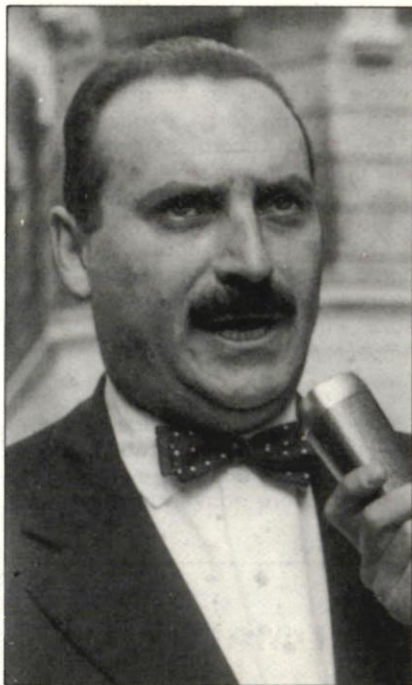
Je respecte le souvenir de ceux de 14-18. Je m'associe à l'apologie de la Résistance anti-fasciste. Mais je m'élève contre l'honorabilité posthume donnée aux sales guerres coloniales au nom de la fraternité du feu. Verdun, les tranchées : soit. Saint-Marcel, les maquis : soit. Mais l'Indochine ! L'Algérie !

A gommer, au nom d'un destin commun, la nature des conflits et les motivations de ceux qui y furent mêlés, on insulte les faits, on occulte les responsabilités et on exalte l'infailibilité de l'Etat.

Nous sommes des mobilisés permanents au service d'une Patrie éternelle : les hommes pour produire et combattre, les femmes pour reproduire et consoler. Nous sommes les adorateurs obligés d'un paradis d'abstractions : l'Armée, la Nation, la République unie et indivisible. Et malheur à vous, objecteurs coupables de vouloir garder une conscience, autonomistes coupables de vouloir révéler une conscience ! Touchez pas à l'armée. Touchez pas à l'Etat. Ou c'est tout le système qui s'ef-

fronde. **Vous en avez vraiment assez d'être Français ?**

Faut-il vraiment répondre, M. Jean Ferniot, à cette question qui titre le livre que vous venez de commettre à la gloire de « **l'Etat sauveur** » et de Paris, sa vieille concubine, « **détentrice du monopole de l'action, c'est-à-dire du monopole de l'Histoire ?** ».



AGIP/Robert Cohen

Faut-il vraiment répondre qu'être nous-mêmes nous suffit, et que nous refuserons toujours toute pensée uniforme, et pour notre peuple, toute uniformité.

Le libéralisme giscardien a trouvé en Jean Ferniot son Dérouté et l'intelligentsia parisienne son Bigeard. Son arme ne crache que des mots et de sa tenue réglementaire de penseur de choc on ne remarque que le nœud papillon, mais qu'il ressemble étrangement à ces sentinelles qui, mortes de trouille à la nuit tombée, tirent sans distinction sur tout ce qui bouge aux alentours.

L'establishment a peur. Peur de ces têtes qui dépassent des colonnes bien alignées de citoyens conditionnés. Peur de ces murmures de peuples écartelés qui montent des campagnes remembrées. Ah ! qu'il avait raison le ministère de la Défense de recommander aux militaires en manœuvre en Bretagne de se faire accueillir et renseigner par la population.

Ce n'était qu'un exercice. Mais quand même...

Après les cantonales

La été difficile, cette fois, de parler de la traditionnelle stabilité de l'électorat. En Bretagne, les gains de la gauche ont été considérables, et s'ils n'ont fait basculer aucun des quatre conseils généraux de droite (Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan), ils se sont partout traduits par des sièges arrachés à la droite. Sur l'ensemble de la Bretagne, la gauche réalise 46,6 % de voix exprimées, avec un pourcentage record de 61,8 % en Côtes-du-Nord (le seul département breton traditionnellement à gauche) et des chiffres de 74,2 % en Finistère, 44,2 % en Loire-Atlantique, 44,1 % en Morbihan et 37,1 % en Ille-et-Vilaine.

Globalement la gauche gagne 14 cantons, dont la moitié dans les Côtes-du-Nord (+7), 3 en Loire-Atlantique, 2 en Finistère et 1 en Ille-et-Vilaine et en Morbihan. mais ces gains vont très largement au P.S. qui gagne lui 16 sièges alors que le P.C. reste exactement au même niveau et que les M.R.G. et divers-gauche en perdent deux en Loire-Atlantique. Incontestablement, le P.S. est le grand vainqueur, en sièges, d'un scrutin qui lui donne une large majorité en Côtes-du-Nord (où, à

un siège près, il manque la majorité absolue), mais qui lui donne aussi ailleurs le quasi-monopole de l'opposition : 17 sièges contre deux au P.C. dans le Finistère, 5 contre 2 au P.C. dans le Morbihan et 13 contre 2 P.C. et 3 M.R.G.-divers-gauche en Loire-Atlantique. Sa moyenne bretonne (27 %) est comparable à sa moyenne hexagonale, et il est incontestable qu'il a bénéficié de la disparition d'un courant « centriste d'opposition » d'inspiration chrétienne, naguère vivace chez nous. Ces voix nouvelles, mal stabilisées à gauche, ont dans quelques cas effectué un mauvais report au second tour.

Quant au P.C.F., qui compte 11 de ses 17 sièges bretons dans les Côtes-du-Nord, il régresse en sièges dans le Finistère (-2 avec la non-réélection de son porte-parole le plus dynamique, J.P. Jeudy à Carhaix), mais remporte pour la première fois un siège dans un canton urbain de Nantes. Sur huit cantons de Centre-Bretagne (Pontivy, Gourin, Guémené, Bourbriac, Carhaix, Rostrenen, St-Nicolas du Pelem et Maël-Carhaix) il réalise environ 30 %. Cet électoral traditionnel et vieillissant

provoque un tassement du P.C.F. qui s'oppose à sa résistance et même parfois à sa progression en milieu urbain.

Nous ne reviendrons pas sur les résultats de l'U.D.B. que nous avons présentés en détail dans le dernier numéro du Peuple Breton, sinon pour rappeler qu'avec une moyenne de 5,64 % des voix pour 34 candidats l'U.D.B. s'impose comme troisième force de gauche en Bretagne, le P.S.U. restant peu présent, et le M.R.G. existant seulement en Loire-Atlantique.

Au plan des personnes quelques surprises... notables. Si Ch. Josselin, que certains donnaient pour battu, a été élu dès le premier tour, et si à Pont-L'Abbé le docteur Bénard a enfin été déboulonné, il s'est produit en Finistère deux retours bien néfastes : celui de Rohou à Carhaix, après une bien sombre période appelée pudiquement « traversée du désert » et celle de Lombard à Brest dans un canton que le P.S. lui avait arraché il y a six ans, mais que son manque de pugnacité lui offre en 1979 sur un plateau.

J.G.

Des bonds spectaculaires...

Une fois de plus, le scrutin majoritaire, qui permet à un notable conservateur de se faire élire avec 3000 voix (canton de Paimbœuf) alors que 5235 électeurs de gauche, à Brest, ne sont pas représentés par un élu, masque les mouvements profonds de l'opinion. Dans 4 cantons sur 5, la gauche a progressé de façon notable par rapport à 1973. C'est vrai dans tous les types de canton dans les Côtes-du-Nord, et, d'une façon plus générale, dans la plupart des cantons où la gauche était faiblement ou pas implanté. Ainsi, le pays nantais nous offre des progressions spectaculaires en pourcentage : de 10,8 à 23,5 % à Aigrefeuille ; 16,8 à 32,3 % à Ancenis, de 5,2 à 30,1 % à Herbignac, de 33 à 50 % à St-Etienne de Montluc, etc... Cette évolution se retrouve dans les autres secteurs « blancs » de la Bretagne politique : de 18 à 22 % à Daoulas, de 12 à 26 % à Lannilis, de 4,6 à 21,5 % à Plouescat, progrès largement dû à la présence nouvelle de l'UDB. Ces progrès sont plus inégaux en Ille-et-Vilaine, surtout lorsque le PS, vecteur principal du glissement du centre vers la gauche, est absent. C'est alors le P.C. qui matérialise cette volonté de changement : à Retiers, son candidat quadruple ses voix de 1973. Une gauche active porte son pourcentage à 34 % à Pipriac, contre moins de 6 % en 1973, à 35,6 % au

Sel, contre 6,5 % en 1973. Dans le Morbihan, la progression est plus limitée aux villes, alors que le monde rural reste souvent sous l'emprise du notabilisme. Or un notable de droite est mieux placé pour rendre service à sa clientèle qu'un élu de gauche minoritaire dans l'assemblée départementale et par rapport au pouvoir central. Dans de nombreux cantons où la gauche est peu active, les électeurs de gauche s'abstiennent, les jeux étant faits d'avance, ou votent contre l'un des modérés en présence.

Les villes bretonnes ont vu s'affirmer les poussées de 1976-1977 : Lorient, Concarneau, St-Brieuc, St-Malo, St-Nazaire, Nantes et Rennes donnent des pourcentages croissants à la gauche, de même que Vannes où la gauche, minoritaire mais en croissance au 1^{er} tour, renverse l'héritier de Marcellin au second tour. Cette poussée s'étiole dans les centres des grandes villes (Nantes, Rennes, Brest) du fait de la tendance au vieillissement et à l'embourgeoisement de quartiers où la spéculation immobilière va bon train.

Second phénomène qui conduit à ne pas tirer de conclusions trop hâtives, l'usure du pouvoir, qui touche certains notables en place, n'épargne pas ceux de gauche, qui, de Plou-

balay à Lorient en passant par Brest, Bannalec et Rostrenen, ont perdu des voix depuis 6 ans.

Enfin, un scrutin proportionnel aurait donné quelques 6 ou 7 sièges à l'UDB, 17 environ au PCF et 32 au PS (1). Bien qu'elle l'évoque peu, la gauche a tout à perdre au mode de scrutin actuel, qui est un truquage permanent que l'on fait accepter par la population... à moins que certains partis de gauche ne songent à utiliser ce système à leur profit, ce qui éliminerait les partisans gênants, comme la droite l'a fait jusqu'ici avec la gauche. Le scrutin majoritaire écrase les minorités, accroît la centralisation de la vie politique et fait que les étiquettes politiques sont les mêmes, de Thionville à Bastia, de la Réunion au Finistère. Cela ne déplaît sans doute pas à tout le monde, même à gauche, mais c'est à l'opposé de « droit à la différence » et à la démocratie politique.

J.J. Monnier

(1) Avec un système proportionnel, les partis de gauche seraient tous présents dans chaque canton alors que dans les cantons les plus conservateurs de la Bretagne « blanche », elle n'est pas complètement représentée. La gauche améliorerait ainsi d'au moins 3 points son pourcentage d'ensemble.

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Fêtes

— Le 19 mai, à Clichy (92), festival de soutien à Diwan, au théâtre Rutebeuf, allée Gambetta. Chanteurs bretons et irlandais, débats, expositions.

— Du jeudi 3 au mercredi 30, le Mai Breton à Saint-Brieuc, débats, spectacles, théâtre, musique.

— Le 12 mai, à Saint-Herblain (44), fête de Choisir-Nantes. Droits des femmes, avortement, livres, film, soirée avec Maripol.

— Les 5 et 6 mai à Lannion, « fête du zéro de conduite », musique, chansons, poésie, théâtre.

— Les 18-19-20 mai à Lochrist (56), foire écologique, films, débats, ateliers et la fête ! Contacts : Serge Moelo, centre culturel 56650 Inzinzac-Lochrist.

• Spectacles

— Jean-Marie Vivier, au théâtre municipal de Rezé, à 20 h 30 un jour de mai non précisé...

— Anne Vanderlove, le 18 mai à Derval (44) à la salle de cinéma ; spectacle organisé par « La Noisille » et les « Sans-nom ».

• Stage

Jeune sénégalais, cherche paludier pouvant l'accueillir une semaine pour travaux dans marais-salants. François Ndour, 13, av. de Verdun. 94200 Ivry-sur-Seine.

• Radio

FR 3 Armorique rappelle aux Bretons bretonnants de Paris et de la région parisienne qu'ils peuvent recevoir (sauf certaines zones d'ombres) sur ondes moyennes 423 m, l'émission en langue bretonne « Liou am Amzer » (couleur du temps) de Fanch Broudig et Mari Kermareg diffusée de 13 heures à 14 heures.

• Expos

Jusqu'au 21 mai, à Ti-Kendalc'h, à St-Nicolas de Redon (56) exposition du musée de Bretagne sur la lutte bretonne.

• Vacances

Prête petite maison sans confort, 22 Plestinles-Grèves ; indemnité demandée pour eau et électricité. Brunet 9, rue des Trois-Bourses — 18000 Bourges.

Etudiante allemande (21 ans) cherche travail en Bretagne pendant les mois d'août et de septembre 1979. Ecrire à : Suzanne Sternberg Limberger Str. 44 — D-4500 Osnabrück.

• Kermesse

Le 20 mai à Plœmeur (56) kermesse de l'E.N.P. dans l'enceinte de l'école. Animée par Ar Bugale Bro Lokrist. Groupe de chanteurs et danseurs bretons. Artisanat : exposition-vente d'objets artisanaux réalisés par les élèves (poterie, tissage, vannerie, cuir, bois, etc.) Jeux divers.

• B.D.

Jeune dessinateur breton recherche éditeur pour publier B.D. sur la mythologie celtique. Yves Mathelier, rue des Ormeaux, 44150 Oudon.

La vie de l'

L'U.D.B. ET LES EUROPÉENNES

On sait que la quasi-totalité des députés français ont adopté, en juin 1977, une loi électorale honteuse fondée sur une idée ultra-jacobine de la France (qui constitue une circonscription unique) et sur le pouvoir de l'argent (puisque ne seront remboursées de leurs frais officiels que les listes atteignant 5 % des suffrages).

C'est pourquoi l'U.D.B., doublement pénalisée en tant que parti pauvre et engagé, en commun avec d'autres organisations minoritaires une campagne de protestation contre cette loi inique. L'U.D.B. vous demande donc de signer et de faire signer la pétition ci-jointe.

Mais l'Union Démocratique Bretonne, en dépit de ces handicaps, a cherché, depuis sa convention nationale de décembre, consacrée aux problèmes européens, les moyens de participer à un débat qui occupe et va occuper davantage encore la vie politique. Elle n'a guère ménagé ses efforts, multipliant contacts et négociations, et, si la constitution d'une liste dite parfois « des minorités » n'a pu aboutir, ce n'est pas de son fait. Il faudrait plutôt y voir l'œuvre d'un certain nombre de diversions, tant du côté « écologiste » que du côté « breton » : la liste de cette nouvelle gauche pouvait recueillir un succès qui devenait inquiétant pour le pouvoir...

Le Bureau Politique de l'U.D.B. réuni à Rennes le 15 avril, considérant qu'avaient été explorées les diverses possibilités d'obtenir la participation de l'U.D.B. à une « liste ouverte », c'est-à-dire la tentative d'accueil avec le « comité de la rue de Nanteuil contre l'hégémonie germano-américaine en Europe, c'est-à-dire aussi la tentative d'accord avec les P.S.U. (P.S.U. Bretagne et P.S.U. hexagonal) et avec des

responsables des divers courants écologistes (Amis de la Terre, Europe Écologie, Revue Écologie) ainsi qu'avec des formations autonomistes, a donc constaté l'impossibilité de réaliser la convergence souhaitée. Une convergence qui aurait pu réunir le « courant critique » (soit le P.S.U., voire le M.R.G.), le courant « autonomiste » sous la coordination de l'U.D.B. et le courant « écologiste ». L'arrêt des négociations a donc été décidé.

Quant à la liste « Europe-Régions », auprès de laquelle Ronan Leprohon avait été chargé d'une mission d'information, l'analyse en est ainsi faite : « *Autour de la personnalité de J.E. Hallier se rassemble en fait tout ce que le mouvement breton traditionnel a de plus éculé et de plus irréaliste. Cette tentative se présente en fait comme une diversion dans le débat politique européen.* »

L'U.D.B. rend donc publique son désaccord avec les motivations et les objectifs de cette liste et confirme qu'en aucun cas des membres de l'U.D.B. n'y figureront.

Que va donc faire l'U.D.B. ?

Ce qu'avait prévu dans cette occurrence la convention nationale de décembre : l'U.D.B. va s'adresser aux deux partis de la gauche et leur demandera de s'engager formellement sur la modification de la loi électorale dans un sens démocratique ; elle va leur présenter une plate-forme européenne minimale fondée sur les textes ci-dessous ; elle leur demandera aussi de reconnaître l'existence du peuple breton.

C'est en fonction des réponses obtenues que l'U.D.B. donnera ses consignes de vote.

CE QU'EN DIT LE P.D.B.

L'U.D.B. constate que l'Europe des trusts est un frein au développement économique de la Bretagne. Elle refuse donc l'intégration à la Communauté Économique Européenne, responsable des mutations trop violentes de l'agriculture bretonne, et responsable de l'accélération de la dégradation économique des régions dites périphériques.

L'U.D.B. se prononce pour la construction d'une Europe qui permettra aux peuples ignorés par les États actuels de s'épanouir en tant que tels : cette union des peuples d'Europe, dans l'égalité et le respect mutuel, ne peut se faire qu'à travers le socialisme.

U.D.B.

CE QU'EN A DIT LA CONVENTION NATIONALE

L'élargissement de la C.E.E.

— Considérant que l'élargissement géographique de la communauté européenne à la Grèce et à la péninsule ibérique se fera une fois de plus sans que les travailleurs bretons soient directement consultés,

— Considérant cet élargissement, quelles que soient les positions des organisations démocratiques des États demandeurs, ne fait que traduire une réalité économique, celle de l'Europe des Multinationales,

la CONVENTION NATIONALE affirme que l'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE continuera son combat contre l'Europe des trusts aux côtés des travailleurs, renforcera la solidarité entre les peuples opprimés, afin de contraindre la C.E.E. élargie, à prendre en compte les problèmes des régions périphériques.

Devant cet élargissement, les travailleurs bretons de certains secteurs vont connaître des difficultés accrues que seule une assemblée bretonne aurait la volonté de résoudre. Seule cette assemblée aurait la volonté réelle de promouvoir les secteurs économiques, créateurs d'emplois susceptibles d'exister du fait de cet élargissement.

Les pouvoirs de l'assemblée

La convention nationale de l'Union Démocratique Bretonne réunie à Mur de Bretagne, rappelant que depuis le traité de Rome, les institutions politiques européennes ont été mises au service de l'Europe des trusts et non de l'Europe des travailleurs, rappelait le caractère inique des modalités de l'élection à l'Assemblée Européenne imposées par les partis français qui empêchent concrètement l'expression autonome des peuples de l'hexagone.

Affirme son hostilité, dans ce cadre actuel, à l'élargissement des pouvoirs politiques de l'Assemblée Européenne telle qu'elle est exprimée par Monsieur Fourcade et par Monsieur Schmidt, élargissement qui ne peut que servir les intérêts des multinationales et accroître la concentration capitaliste.

Réaffirme sa volonté de construire une Europe socialiste des peuples.

Où trouver « Le Peuple Breton », dans les bibliothèques gare, le jour même de sa parution?

EN BRETAGNE:

SNCF Brest, SNCF Landerneau, SNCF Morlaix, SNCF Guingamp, SNCF Saint-Brieuc, SNCF Lamballe, SNCF Rennes, SNCF Quimper, SNCF Quimperlé, SNCF Lorient, SNCF Auray, SNCF Vannes, SNCF Redon, SNCF La Baule, SNCF Nantes, SNCF Clisson, SNCF Dinan, SNCF Saint-Malo, SNCF Saint-Nazaire, Routière Lorient, Routière Drouin Nantes, Routière Citroën Nantes, Routière Rennes, Hôtel Dieu Nantes, CHR Pontchaillou Rennes.

HORS DE BRETAGNE:

SNCF Paris Montparnasse, SNCF Le Mans, SNCF Laval, SNCF Dunkerque, SNCF Rouen rive droite, SNCF Le Havre, SNCF Cherbourg, SNCF Caen, SNCF Angers, SNCF La Roche sur Yon, SNCF La Rochelle, SNCF Rochefort sur Mer, SNCF Bordeaux Saint Jean, Autobus Bordeaux.

La section du Havre de l'U.D.B. tient une permanence tous les lundis, de 18 à 20 h., salle F, 44, rue Jules-Lecesne, au Havre.

MEIN-HARZ

(JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

**LE NUMÉRO 6 EST PARU AVEC
POUR THÈME : « AUTONOMIE ET SOCIALISME »**

Encore disponibles :

- N° 2 Nationalisme et luttes de classes (1)
- N° 3 Nationalisme et luttes de classes (2)
- N° 4 Lutte politique, luttes culturelles (1)
- N° 5 Lutte politique, luttes culturelles (2)

Chaque numéro vendu 10 F (+ 1,70 F pour envoi)
U.D.B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX



LE PEUPLE BRETON

B.P. 304 29273 Brest Cedex

PÉTITION POUR UNE LOI ÉLECTORALE DÉMOCRATIQUE EN FRANCE A L'OCCASION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La France désire être une « démocratie » moderne.

Savez-vous cependant que la France est le seul pays de la communauté européenne où un mouvement sans moyens financiers et bien que représentatif d'une bonne partie de l'opinion publique ne pourra pas se présenter aux élections du Parlement européen en juin prochain?

En France, pour avoir le droit de se présenter, il faut disposer de beaucoup d'argent et faire l'avance d'un minimum de 3 millions de francs (300 millions

anciens) pour une campagne nationale.

Dans tous les autres pays de la communauté, il suffit à des candidats individuels ou émanant de mouvements de faire preuve d'audience auprès des électrices et des électeurs pour que les autorités locales prennent à leur charge les frais d'impression de leurs bulletins de vote, et cela quel que soit le score que feront les candidats.

Exemples :

Belgique : 5 000 signatures.

Danemark : signature de 2% des

votants de la présente élection.

Luxembourg : 100 signatures.

R.F. Allem. : 4 000 signatures sur une liste fédérale, 2 000 signatures sur une liste de Land.

Italie : 5 000 à 12 500 signatures suivant l'importance de la circonscription.

Grande-Bretagne : 50 signatures par circonscription.

Les contraintes financières du système électoral français aboutissent à un système censitaire que nous dénonçons.

Nous, soussignés, demandons aux pouvoirs publics de modifier la loi électorale française pour permettre que toute liste capable de recueillir les signatures de 50 000 électrices et électeurs ait droit à l'impression gratuite des bulletins de vote.

NOM	PRÉNOM	DOMICILE	SIGNATURE

Brèves

Pour la création d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo

Organisée à l'initiative de l'U.D.B. une réunion s'est tenue à la mairie de Plouguivel, mettant sur pied un comité pour la création d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo. Ce port permettrait la relance de la vie économique de la région: exportation des produits agricoles et implantations industrielles. De nombreuses collectivités locales ont déjà adhéré à ce projet.

PB

Redon :
La S.N.E.T.
en liquidation de biens

Le pays de Redon n'est décidément pas épargné. Aujourd'hui c'est la société nouvelle des établissements Thomas qui dépose son bilan. Spécialisée dans la construction de matériel agricole, la société emploie 350 personnes. Un destin tragique pour les travailleurs de cette entreprise, anciennement Garnier, qui comptait près de 900 emplois en 1970.

PB

Quimper :
Cantines scolaires
trop chères

Au mois de janvier dernier les familles ont mal accepté l'augmentation de 37 % du prix des repas dans les cantines scolaires à Quimper.

Pour protester, les parents d'élèves ont organisé des « repas sauvages » dans 41 maternelles et écoles primaires de la ville au prix de 4 F. A Monsieur Becam d'en prendre acte.

PB

Culture :
Il est vrai
que nous n'avons pas
Versailles...

Il n'a jamais été autant nécessaire de dénoncer le fossé qui sépare Paris et la « Province » en matière de culture. A ce titre un parisien a droit par ans à 333 F alors qu'un breton doit se contenter de 8,90 F ! Pour l'ensemble de l'hexagone, deux millions et demi de parisiens reçoivent plus que 50 millions de provinciaux.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-GILDAS DES BOIS: NOUVEL ACTE DE PIRATERIE INDUSTRIELLE EN BRETAGNE

La commune de Saint-Gildas des Bois désireuse de voir s'implanter une industrie sur son territoire accepta en 1965 la décentralisation d'une entreprise parisienne, la SORAL. A cet effet la municipalité acheta un terrain et fit construire un bâtiment pour abriter cette société. Mais pour mener à bien ce financement, elle dut contracter un emprunt de 2.100.000 francs auprès du Crédit Agricole, l'entreprise obtenait quant à elle un prêt de 450.000 francs par la SODERO « Société de Développement de la Région Ouest » avec en contrepartie la garantie que la commune hypothéquait son terrain et son bâtiment et plus encore qu'en cas de faillite de la SORAL la commune se verrait retirer la propriété du terrain et des locaux !

En 1976 la SORAL, spécialisée dans l'électronique déposait son bilan. En vertu du contrat la commune doit depuis lors rembourser chaque année 28.000 francs au Crédit Agricole et à la SODERO tout en perdant la propriété du terrain et des bâtiments.

Pour les habitants de la commune cela se traduit en plus de l'échec pour l'emploi par une augmentation de 30 % des impôts locaux pendant plusieurs années...

Cependant à Saint-Gildas on va de l'avant ! Une nouvelle entreprise a acheté usine et terrain à moitié prix ! Un acte de sauvetage sans doute...

FINISTÈRE

DOUARNENEZ: DOUARNENEZ ET PONT-DE-BUIS: LA TÉLÉPHONIE EN PÉRIL

Les usines du groupe Depaepe à Douarnenez et CTB à Pont de Buis regroupant au total 1550 personnes sont aujourd'hui directement menacées par les licenciements. Après l'électronique c'est le secteur de la téléphonie qui est mis à mal en Bretagne.

Déjà 47 employées à Douarnenez et 40 à Pont de Buis ont reçu de leur directions une lettre de non-renouvellement de contrat. Pour les syndicats il s'agit du premier wagon d'un grand train de licenciements qui portera un nouveau coup à toute l'économie locale.

ILLE-ET-VILAINE

VERN: A LA RAFFINERIE, LA FLAMME S'EST ÉTEINTE

Pour des raisons « économiques » la raffinerie Elf de Vern-sur-Seiche a cessé ses activités après avoir fonctionné pendant quinze ans. Seul un dépôt de carburant donnera un semblant d'activité à cet ensemble industriel.

Sur le plan humain l'arrêt de la raffinerie signifie le déménagement de 100 travailleurs vers Donges et d'autres implantations d'Elf France dont la région parisienne. Pour cette petite commune de la banlieue rennaise c'est la plus grande part de sa taxe professionnelle qui disparaît. Quant aux installations elles seront vendues au poids de la ferraille...

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



MOR-BIHAN

LORIENT: BONNET CONTRE LES POMPIERS

A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. le 5 avril, 5 à 6000 travailleurs de la région lorientaise étaient dans la rue au côté de 1200 pompiers venus de tous les coins de France pour soutenir un de leur responsable C.G.T., le Caporal chef Duplessy qui comparaissait devant le tribunal de Grande Instance de Lorient suite aux plaintes des députés Cabellec, Bonnet et du sous-préfet.

On a reproché à Joël Duplessy, secrétaire de la section C.G.T. des sapeurs pompiers de Lorient (le seul à avoir été identifié...) de s'être introduit pour manifester avec ses camarades dans les mairies de Plouay, de Carnac, ainsi qu'à la sous-préfecture de Lorient et même d'avoir tapé dans la boîte de biscuits du ministre de l'intérieur!...

En fait, si ces travailleurs et leurs élus sont dans le « collimateur » des représentants du pouvoir c'est qu'ils défendent de façon énergique et exemplaire leurs revendications professionnelles en attente depuis de nombreux mois.

De plus, ils ont refusé le rôle répressif qu'on a tenté de leur donner à l'occasion de certaines manifestations en particulier lors de la venue de Marcellin à Pontivy et celle de Chirac à Lorient il y a quelques années; alors on règle les comptes.

Au-delà du soutien à Joël Duplessy, les syndicats ont voulu protester contre les récentes consignes présidentielles visant à restreindre les manifestations dans le centre des villes et à montrer leur détermination face à la répression que subissent les travailleurs dans les entreprises de la région lorientaise.



Joël Duplessy à la sortie du Tribunal de Lorient.

Le Peuple Breton/Y. Quénéhervé

CÔTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC: GRÈVE ET OCCUPATION A LA CAISSE D'ÉPARGNE

Le 28 mars dernier une très large majorité du personnel de la caisse d'épargne de Saint-Brieuc a entamé une grève suivie d'une occupation des locaux.

Le conflit repose essentiellement sur des problèmes d'effectifs et de conditions de travail et non sur des revendications salariales. Compte tenu de la multiplicité des tâches demandées au personnel les effectifs s'avèrent de plus en plus insuffisants, ce qui altère la qualité de service rendu à la clientèle. De nombreux locaux sont également vétustes où les conditions de travail et d'hygiène imposent de rapides améliorations.

Les grévistes de la Caisse d'Épargne ont reçu l'appui des sections syndicales C.G.T. de la B.P.A., du C.M.B. et du Crédit Agricole pour leurs revendications face aux menaces d'expulsion de la direction.

Brèves

Axe Rennes-Lorient: Pas d'indemnisation pour les expropriés.

Les riverains expropriés de la route Rennes-Lorient à Bréal-sous-Montfort ont stoppé les opérations d'arasement des terrains pour protester contre l'absence d'un calendrier d'indemnisation que la DDE avait négligé d'établir.



Papeteries Bolloré: 650 emplois menacés dans le Finistère

La direction des papeteries Bolloré vient de confirmer que de nouveaux licenciements seraient effectués à Scaër et Ergué-Gabéric. Déjà 150 emplois avaient été supprimés dans cette activité. Les syndicats réclament des mesures d'urgence pour une étude de nouveaux produits, la production actuelle étant dépassée pour la qualité.



Union Régionale Bretonne de l'Environnement: Conférence de presse boycotté par la télévision

Invitée au Club de la Presse à Rennes à la Conférence de Presse donnée par Yves Rouger, Président de l'URBE, FR3 Bretagne ne s'est pas présentée, sa rédaction refusant ensuite de recevoir l'orateur.

Par contre le journal télévisé du jeudi 5 avril a fait état de la conférence de presse suivant des termes qui correspondaient à l'ancienne position de l'URBE vis-à-vis du nucléaire et ne reflétant en rien le contenu de la conférence de presse.

Curieuse manière de concevoir l'information pour un service public!



Yves Rouger, président de l'U.R.B.E.

D.R.

(Chronique réalisée avec la collaboration des fédérations U.D.B. de Brest, d'Ille-et-Vilaine et de Lorient)

LES PLAGES SERONT PROPRES !

« Toutes les précautions ayant été prises » pour qu'un nouvel Amoco-Cadiz ne revienne pas s'échouer à Portsall, c'est donc à 60 kms d'Ouessant que le Gino a coulé.

Bien discrètement et bien proprement finalement ; pas d'odeur, pas de crème au chocolat le long des golfes clairs, pas plus dégoûtant qu'une centrale nucléaire. On a au moins retenu une leçon depuis l'an dernier : la pollution est acceptable pourvu qu'on ne la voie pas.

Il n'y aura (peut-être) pas de marée noire. Il n'en reste pas moins qu'il y a par 100 mètres de fond, à proximité des côtes bretonnes, 40 000 tonnes de produits pétroliers qui, tôt ou tard, se retrouveront dans l'eau. Dire alors qu'il n'y a aucun « risque de pollution » relève de la performance en matière de bourrage de crâne. C'est pourtant ce qu'ont admis, sans discuter, les télévisions, les radios après la conférence de presse de la marine nationale — seule détentrice de l'information et qui n'a pas hésité à parler de victoire après qu'on lui eut assuré que la densité du pétrole était supérieure à un.

La vérité c'est que ce nouveau naufrage montre que le pire est à nouveau possible ; que les mesures prises cet hiver n'ont été que des solutions partielles (le rail) ou des réalisations-alibis (le pouvoir aux militaires). Aucune des mesures réellement efficaces n'a été prise : il est vrai qu'elles avaient le tort de coûter cher, soit à l'état (un port à Ouessant), soit aux compagnies pétrolières (la Manche considérée comme un canal). Alors on continue à faire de la corde raide, à espérer le miracle et à procéder par homéopathie : la pollution des esprits par la propagande des médias étant censée vaincre la pollution des océans...

Les plages seront propres cet été, mais nous, les Bretons, nous en avons plus que marre !

Jean GUÉGUENIAT

LE PARLER GALLO

*résidu archaïque
ou germe de renouveau ?*

Avec cet article, « Le Peuple Breton » reprend un débat amorcé dans ses colonnes en décembre 1975 par la publication d'une enquête de JeanJacques Monnier intitulée : « Le pays gallo est-il breton ? ». Gilles Morin qui préside l'Association « Les amis du parler gallo » reconnaît que cet article est, avec un point de vue ancien paru dans « Le Pays Breton » à la base de sa détermination et de son action actuelle. Dépasser « la dualité constitutive de la Bretagne en la reconnaissant » est un impératif actuel, si l'on veut traiter globalement le problème breton dans ses aspects économique et social et aussi culturel. L'association que préside Gilles Morin et dont les relations extérieures sont assurées par Fernand David s'est donné pour but cette reconnaissance de la réalité et de la valeur du patrimoine gallo, en organisant des soirées, en participant à des manifestations culturelles. En publiant aussi, en 1977, une brochure « Parlons Gallo », qui a obtenu un beau succès : on se la passe de ferme en ferme, dans le Haut-Pays. « Le lian », qui paraît maintenant tous les trimestres a pour ambition de devenir la revue de la langue et des traditions populaires de la Bretagne orientale. Le « Peuple Breton » relance aujourd'hui le débat en donnant la parole à Gilles Morin et à Fernand David.



Le Peuple Breton

Le Gallo est-il une langue ?

Gilles Morin.—C'est une question délicate mais capitale. Ce que je constate, c'est qu'il n'y a qu'en France qu'on dispose d'un tel vocabulaire, puisqu'on parle tantôt de langue, tantôt de dialecte, de parler, de langage, d'idiome... de patois et surtout qu'on a une telle hiérarchisation qui va des registres ou des nuances très péjorative comme le patois, aux statuts réputés nobles comme celui de langue. En fait le concept de langue est tout relatif et il m'arrive de dire à des amis bretonnants qui me reprochent de ne défendre qu'un dialecte que si un royaume celtique avait été constitué au Moyen-Age par le Prince de Galles, le breton serait peut-être considéré comme un dialecte du gallois. Son sort serait peut-être plus enviable que celui du gallo car on ne trouve pas Outre-Manche un tel raisonnement basé comme

en France sur la norme (« la langue nationale belle... pure et dure ») et les déviations (les prétendues « déformations »). D'ailleurs on n'explique pas à l'école comment est né le français. Il y a un mystère sur les origines de la langue française au niveau de l'enseignement. Cette langue apparaît un peu comme sortie du crâne de Boileau ou de la cuisse de Malherbe.

Fernand David.— Il est certain qu'il reste un travail important à accomplir pour faire apparaître clairement le caractère idéologique de termes comme patois, dialecte et langue. Il en est d'ailleurs de même pour des mots comme pays, département province, région, état ou nation. Le gallo est pour nous un parler populaire, et c'est la langue maternelle de centaines de milliers de Bretons. C'est une raison suffisante pour le défendre.

Mais on vous reproche précisément parfois de mettre sur le même plan une langue reconnue comme telle sur le plan scientifique et international, et qui fait partie du patrimoine culturel de toute une ethnie (Haute et Basse Bretagne comprises) et un dialecte spécial à une partie d'une région, dont la défense ne saurait se placer au même niveau ?

Fernand David.— C'est déjà introduire une nouvelle échelle de valeurs entre les langues régionales. L'essentiel est de se placer sur le terrain du combat pour rendre à un peuple sa dignité et sa fierté. Il ne saurait être question d'accepter en ce domaine une nouvelle classification. Quand on interroge les gallos sur leur parler, ils répondent : « **C'est nt' langue à nous** ». L'essentiel est de fortifier cette conviction et de déculpabiliser ceux qui le sont encore.

Gilles Morin.— Et puis dans votre question vous avez prononcé un mot-clef : celui de « reconnaissance ». Le problème est bien là. Si le breton est désormais « reconnu » c'est que des militants se sont battus et continuent à se battre en sa faveur. Tout est une question de rapport de forces. Par ailleurs l'utilisation du mot « ethnie » est délicate et il est certain qu'on n'a jamais parlé breton sur l'ensemble des 5 départements. Pour moi la langue bretonne et le gallo font partie du patrimoine de tous les Bretons, sans ordre de préséance. Et surtout la défense de ces deux langues doit se placer au même niveau, à savoir celui de la résistance au centralisme et à l'acculturation.

Donc, pour vous le gallo est une des deux langues du peuple breton ?

Fernand David.— Pour moi c'est évident... et je ne me sens pas moins breton que mon épouse, qui est bretonnante, parce que je suis gallo. Le gallo est ma langue maternelle et j'en suis fier.

Gilles Morin.— Il y a bien deux langues spécifiques en Bretagne et c'est la raison pour laquelle nous soutenons l'initiative de deux jeunes malouins (Philippe Colliot et Laurent Motrot) qui viennent de créer le G.E.R.I.B., c'est-à-dire le Groupe d'Etude et de Recherche sur les Influences réciproques entre la Bretagne orientale et la Bretagne occidentale). Ce qu'il faut souhaiter c'est, non que chacun travaille dans son coin en se tournant le dos, mais qu'il y ait une ouverture des bretonnants sur le gallo, des Gallos sur la langue bretonne, et de ceux qui sont purement francophones sur les deux à la fois.

Fernand David.— Il est certain que nous ferons tous nos efforts pour multiplier les contacts avec les bretonnants et montrer que nous devons lutter côte à côte. La seule façon de conduire l'action pour qu'elle ait quelque chance d'aboutir c'est de combattre en effet ensemble, dans un esprit unitaire. Il n'y a qu'ainsi que nous pourrions venir à bout des résistances des centralisateurs.

Mais est-ce que vous ne croyez pas que le combat en faveur du gallo, même replacé dans une perspective unitaire, représente une dépense d'énergie nuisible et concurrente à l'action entreprise depuis longtemps en faveur de la langue bretonne ?

Fernand David.— Certainement pas. C'est un combat complémentaire. D'ailleurs ceux qui nous font ce reproche ne voient dans la Bretagne orientale qu'une table rase, qu'un vide à receltiser. C'est une erreur. Je crois en effet qu'espérer détruire le gallo pour mieux imposer la pratique de la langue bretonne



Les oignons de Langueux et une rue de St-Brieuc.





Le pays gallo est aussi maritime : à gauche les crevettes grises de la Baie d'Iffiniac, ci-dessus Erquy et la flottille coquillière d'aujourd'hui : comme annexe des doris, souvenirs des terre-neuvas.

Gernot

sur une surface où elle n'a pas été pratiquée, ou bien de laquelle elle a disparu depuis des siècles, est une vue de l'esprit. Il n'y a qu'à voir les Gallos, fiers désormais de leurs origines, réagir en face de néo-jacobins bretonnants qui osent écrire des monstruosités telles que « **dans l'intérêt de l'unité de la Bretagne les parlers gallos doivent disparaître !** »

Gilles Morin.— Ces petits-fils de province d'Anatole de Monzie sont d'ailleurs en règle générale des Gallos qui renient leurs racines. Avec le zèle des néophytes ils posent le problème en termes de réduction, d'atrophie du patrimoine breton, alors que c'est sur le terrain de la reconnaissance mutuelle et de l'ouverture réciproque qu'il faut se placer. L'attitude sectaire qui consiste à dire « **Ne vous intéressez pas au gallo, c'est dépassé, seule compte la langue bretonne** » est d'ailleurs très maladroite car c'est le meilleur moyen d'élever un nouveau mur de la honte au sein d'une Bretagne déjà devenue croupion sur le plan administratif.

Précisément les Gallos sont-ils de langue d'oïl avant d'être Bretons ?

Fernand David.— Je crois qu'on peut répondre que nous sommes avant tout Bretons. C'est cela qui est essentiel et nous sommes des Bretons à part entière, pas de deuxième zone. Pendant longtemps on a dit que les Hauts-Bretons n'avaient pas la langue mais qu'ils avaient l'histoire. Ce qui est nouveau c'est que

depuis quelques années les Gallos assument non seulement leur histoire, dont ils n'ont pas à rougir, mais aussi leur langue. Il se trouve que cette langue est une langue romane, une langue d'oïl ; on n'y peut rien ; on ne peut pas la changer et il n'est pas question de la renier.

Gilles Morin.— C'est d'ailleurs intéressant car jusqu'à présent en France on ne parlait que des sept langues périphériques, appelées aussi « minoritaires » ou « allogènes », c'est-à-dire le breton, bien sûr, mais aussi le flamand, l'alsacien, l'occitan, le corse, le catalan et le basque. Ces langues sont désormais reconnues, même si on ne leur donne pas les moyens de se développer. mais ce qui est grave c'est qu'on continue à ignorer les rameaux de ce qui a été la vieille langue d'oïl au Moyen-Age ; on voit ainsi des journaux réputés pour leur sérieux publier des cartes de l'hexagone avec un énorme vide culturel et linguistique dont les angles sont approximativement Calais, Nancy, Lille, Bordeaux et Saint-Brieuc. Comme il faut bien remplir ce « vide », on lui met souvent l'étiquette « Français ». Cela me fait bondir parce que d'abord on parle français partout, et ensuite que c'est tricher avec l'histoire linguistique hexagonale. Le français n'est pas venu en effet du jour au lendemain : il dérive d'une sorte de cocktail composé de francien, de picard et de parler de la Touraine, où séjournaient les rois de France, et ce qui est arrivé à ce cocktail c'est qu'il a « réussi », ou plutôt qu'on l'a fait réussir pour des raisons de centralisme politico-linguistique. Faute

impardonnable dont nous payons aujourd'hui les conséquences, face au dynamisme de l'anglo-américain, ce « français » a été « épuré », coupé des parlers populaires. Il faut lire à ce sujet le remarquable manifeste de Claude Duneton « **Parler croquant** ». Ce qui m'apparaît inadmissible c'est qu'on continue à ignorer, chez nous, c'est-à-dire de ce côté de l'Atlantique, ce qu'on va maintenant adorer de l'autre, au Québec ou en Louisiane, non pas de manière innocente mais au nom de la francophonie.

Que pensez-vous justement de la francophonie ?

Fernand David.— On a bien montré les contradictions de cette politique conduite par ceux-là mêmes qui pensent qu'il n'y a plus de place pour des langues régionales en Europe. Ainsi ce sont les mêmes qui souhaitent la disparition du breton, ou au moins refusent de lever le petit doigt en sa faveur, et qui crient au droit à la différence, à l'expression dans sa langue et dénoncent le franglais.

Gilles Morin.— C'est entièrement vrai mais on peut aller un peu plus loin car le parallèle entre le gallo et le québécois est encore plus intéressant que celui souvent établi entre le breton et le parler de nos « cousins » canadiens. C'est qu'on soutient au nom de la francophonie la vitrine québécoise et la vitrine louisianaise, du moins l'affirme-t-on, mais qu'on laisse crever les parlers romans des îles anglonormandes et qu'on continue à

ignorer ou à vouloir effacer le poitevin, le picard, le normand... et le gallo. Oh va jusqu'à dire que ce sont des sous-produits, des déformations du français, et qu'il faut très vite « décroter » les jeunes, leur « enlever le patois de la bouche » pour faciliter leur « ascension sociale ». Ainsi la métathèse, règle grammaticale qui fait dire « bér » et non « bre », « bér » comme « béroutte » ou « bérton », fait vendre des disques canadiens mais c'est une tare de « plouc » quand on l'utilise dans le Penthièvre !

Fernand David. — Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les structures socio-politiques et idéologiques font qu'en fait les Bretons, en particulier les ruraux, qu'ils soient bretonnants ou gallos, ont été pendant très longtemps en situation défavorable tant qu'ils n'avaient pas accepté de se « déshabiller », de se dépouiller de leur langue et des conditionnements de leur environnement. La clef de la réussite c'était, et ça demeure dans une large mesure, l'accès aux « canons » qui ont cours sur les bords de la Seine.

Gilles Morin. — Dès le lycée, après avoir eu à l'école primaire un instituteur qui m'aurait rendu fier de connaître le gallo, je me suis révolté en constatant que le « r » roulé était à la fois une marque de « cul terreux » dans les rues de Saint-Brieuc et une preuve de l'aptitude à apprendre les langues en espagnol. Jamais je n'oublierai qu'on a conseillé à un ami qui roulait précisément les « r » de prendre des cours de diction au terme d'un oral du CAPES ! Et que dire des ex-classes de transition composées à 95 % de « patoisants » ! Et de ces milliers et milliers de Gallos qui s'efforcent de masquer leur accent dans les bureaux ou les bâtiments publics ! Comme vous le voyez les raisons de se battre ne manquent pas. On n'ose plus écrire officiellement ce qu'on a jadis dit sur la langue bretonne mais on continue à persécuter ouvertement, le mot n'est pas trop fort, des jeunes enfants de Haute-Bretagne parce qu'ils « parlent mal » le français. C'est souvent d'ailleurs par manque d'information et par ignorance, ce qui rend nécessaire l'organisation de stages linguistiques et la formation des enseignants à la réalité linguistique et culturelle de leur région. L'intérêt du gallo, c'est aussi, au-delà des limites de la Bretagne, de militer pour la reconnaissance de toutes les langues d'oïl et pour un régionalisme qui demeure inachevé.

Mais si vous travaillez avec des défenseurs d'autres langues d'oïl, comme le normand ou le poitevin, ne va-t-on pas vous reprocher d'abandonner le terrain breton ?

Fernand David. — Si on nous empêchait de nouer des liens avec qui bon nous semble ce serait du terrorisme intellectuel. Les bretonnants ont des contacts avec leurs voisins celtes d'Ecosse, d'Irlande ou du Pays de Galle ; pourquoi n'aurions-nous pas le droit de rencontrer nos voisins de langue d'oïl ? Surtout que nous nous affirmons et nous affirmerons en tant que Bretons !

Gilles Morin. — Lorsque j'ai participé à la première rencontre des cultures populaires d'oc, d'oïl et franco-provençale, en avril 1978 à Clermont-Ferrand, ou à l'atelier européen de Fontevraud consacré au régionalisme culturel, en décembre dernier, je n'ai pas du tout eu l'impression de trahir la cause bretonne. Et si certains espèrent fondre la Bretagne orientale au sein d'un bloc « Armoricaïn » ou « oïlisant » qu'ils ne

comptent pas sur nous pour cautionner une telle manœuvre ! Nous la dénonçons et la combattons. Les Normands et les Picards par exemple ont eux aussi une personnalité. Il ne s'agit pas de gommer ces différences. Leur superstrat est scandinave et francique, le nôtre bretonnique. Et puis, au-delà de la langue il y a aussi une volonté de préserver son identité régionale, et notre identité, c'est d'être Bretons avant tout.

Pour vous la revendication pour le gallo est-elle progressiste ?

Fernand David. — Pour moi, c'est tout à fait évident. D'ailleurs on l'avait bien senti puisque le mot que l'on voulait adopter comme slogan était « Chom' tai gallo », ce qui signifie redresse-toi gallo, mets-toi debout, tu as été assez longtemps couché, « affalé » (la poitrine sur le sol). On a abandonné momentanément cette formule non parce qu'on renie ce qu'on avait proposé mais parce qu'on nous a dit « chez moi on dit chom' ta... chom' té... chom' to ». Mais l'expression est désormais réhabilitée et j'ai ainsi noté que la section de Lamballe de l'U.D.B. avait intitulé son bulletin « chom' tai », voulant sans doute montrer par là qu'elle prenait absolument en charge la composante galloise de la Bretagne.

Gilles Morin. — Pour ma part, je suis aussi soucieux de ne pas travailler dans une perspective passéiste. Bien sûr, je ne renie pas du tout le travail de collectage mené depuis la fin du XIX^e siècle mais, pour vous donner un exemple, quand une jeune fille de 14 ans écrit un texte sur un problème d'actualité c'est quelque chose à mon avis de beaucoup plus important que lorsque telle folkloriste présente à la signature un livre qui représente bien sûr des années de travail mais qui est empreint d'une vision nostalgique sur la vie d'autrefois. C'est qu'il me paraît grave de n'offrir comme seul idéal à nos enfants qu'une société rurale traditionnelle dont on oublie un peu vite les contraintes, à l'heure où se multiplient les démonstrations de « faouchou, battou et autres sciou d'long ».

L'affaire de « chom'tai gallo » n'illustre-t-elle pas la nécessité d'une certaine unification, surtout si vous visez à l'enseignement ?

Fernand David. — Sûrement, car il existe des différences dans le parler de commune à commune et même parfois de village à village. Cependant nous ne voulons pas nous précipiter, brûler les étapes et aller trop vite.

Gilles Morin. — La prudence est absolument nécessaire car vouloir imposer un carcan orthographique uniformisateur serait un piège encore plus mortel que l'émiettement dialectal et le localisme. Les différentes tentatives pour homogénéiser la graphie des variantes du gallo ne nous donnent pas satisfaction, malgré leur intérêt sur les plans de la démarche et de la recherche. Comme nous pensons que le pragmatisme est préférable à « l'habillage » hâtif et à la fabrication précipitée de moulinettes hermétiques, nous avons adopté une position souple et évolutive que les lecteurs intéressés trouveront dans le numéro 1 du « Lian ».

Fernand David. — Nous donnons à chaque Gallo la possibilité de traduire le parler de sa commune. C'est une première étape. Elle va permettre l'enseignement en un lieu donné, commune, chef-lieu de canton. Dans un second temps nous espérons pouvoir mettre en évidence les familles de mots, les racines, les points

communs. A partir de ces comparaisons, de la constitution du Glossaire Général gallo et du précis de grammaire galloise, nous pourrions alors songer à l'unification.

Gilles Morin. — Dans l'immédiat, outre la prise en compte du parler local, il est important de tenir compte du gallo pour l'apprentissage du français par ce que les élèves peuvent comprendre facilement que ce qu'ils parlent à la maison a sa logique, et est même parfois plus logique que le français. Quant aux échanges noués avec la langue bretonne, c'est un domaine qui demeure insuffisamment exploré et mériterait des recherches approfondies. C'est fondamental car c'est ce qui fait l'originalité du gallo au sein du domaine d'oïl. En fait, sans rien changer aux programmes actuels, on peut déjà prendre en compte le gallo dans l'enseignement, ainsi d'ailleurs que tout le patrimoine culturel de Haute-Bretagne. Il y a en effet une chose aberrante : on parle aux jeunes de Bretagne orientale de Rabelais et il ignorent tout de Noël du Fail.

Il faut noter que le S.N.I. des Côtes-du-Nord n'a pas hésité à écrire que la formation des enseignants au gallo serait d'une « efficacité non négligeable pour l'apprentissage du français et ainsi contribuerait à la lutte contre l'échec scolaire » (Bulletin N° 48 — Juin 1978). C'est une position très encourageante.

Le gallo est-il une langue figée ?

Fernand David. — Il se crée encore des mots. Ainsi il arrive qu'on ne dise pas les firmes agro-alimentaires mais les « vendoux de margeaille », la télévision mais... « la boîte à goule »... le bulldozer mais « la machine à grabaler ». Il y a beaucoup de choses comme ça. Cela se pose également en Occitanie et en Bretagne occidentale : quand l'idée peut être exprimée dans le parler maternel elle a chez les gens un impact, une sensibilité beaucoup plus forte. Les mots accrochent beaucoup plus quand ils sont familiers.

Gilles Morin. — L'argument qu'on nous oppose, d'ailleurs comme aux bretonnants c'est de dire qu'on se bat à contre-courant de l'histoire linguistique et économique. Selon nos détracteurs l'avenir ne serait ni au breton ni au gallo. On peut leur répondre que si on prend un argument comme ça, uniquement utilitariste, en ne raisonnant qu'au niveau de l'attaché-case des futurs technocrates et gestionnaires, il n'y a même plus de langue française. Notez que je conçois qu'on soit soucieux de défendre le français face au franglais et à l'anglo-américain mais je condamne ceux qui sont pour le droit à la différence... à l'extérieur et contre l'exercice de ce droit à l'intérieur.

Ne croyez-vous pas que dans 50 ans le gallo aura complètement disparu ?

Gilles Morin. — C'est au peuple breton d'en décider. Dans 50 ans si on est encore là, on dressera un constat et on verra bien si le mouvement gallo s'est fourvoyé ou s'il a été capable de produire ses propres instruments pour assurer son destin. Dans l'immédiat le gallo n'est pas mort. Faut-il alors le laisser mourir en affirmant que seul le combat pour la langue bretonne vaut la peine d'être mené ? Ce n'est pas notre avis.

Fernand David. — Le gallo et le breton sont en fait comme des frères siamois, différents, bien sûr l'un de l'autre, mais rattachés entre eux sur le plan des mots et

même parfois de la structure des phrases. Dans l'immédiat les deux langues sont le dos au mur ; elles ont les mêmes ennemis : l'uniformisation et le jacobinisme. Le combat pour les défendre ne peut donc être que complémentaire, sans se soucier de ce que nous serons dans un demi-siècle.

De l'intérieur quel jugement portes-tu sur un an d'application de la charte culturelle ?

Gilles Morin. — Cela dépend bien sûr du niveau auquel on se place. En tant que président d'association j'aurais tort de faire la fine bouche puisque nous avons obtenu une subvention de fonctionnement de 50 000 F pour 1978. Aux yeux de certains cela paraît beaucoup mais par rapport à l'œuvre à accomplir cela n'est pas excessif. Il serait bon que les choses soient claires. Il faudrait que tous les Bretons sachent très précisément que des possibilités d'aide existent et où va l'argent. Pour notre part nous refusons la subventionnisme et nous en tenons aux demandes au coup par coup, sur des dossiers bien précis.

A un deuxième niveau le défenseur du gallo que je suis est extrêmement déçu car rien n'a été fait pour promouvoir, tant à l'école que dans les médias, le patrimoine linguistique de la Bretagne orientale. Bien sûr l'Etat fixe comme exigence première à la charte « d'assurer à la langue bretonne, au parler gallo et à leurs cultures spécifiques les moyens nécessaires à leur développement, y compris dans l'enseignement et à la radio-télévision. », mais cette belle déclaration de principe ne s'est pas du tout concrétisée dans le corps du document et je n'hésite pas à dire qu'on a perdu en 1978 une année précieuse. On a perdu en effet l'occasion d'un début d'application et c'est d'autant plus grave qu'on continue à former des jeunes sans leur donner la fierté de leur patrimoine et que les anciens s'en vont pour leur part les uns après les autres persuadés de mal parler. Ce sont ainsi des mémoires collectives qu'on refoule et des bibliothèques qui brûlent. C'est une faute impardonnable.

Enfin à une troisième niveau le militant culturel breton que je deviens au fil des mois est plutôt inquiet car il me semble que la distribution des subventions se fait d'après des critères qui demeurent flous et qu'elle divise les associations et fédérations beaucoup plus qu'elle ne les réunit. Surtout elle absorbe beaucoup de

temps au détriment de la réflexion en profondeur sur la politique culturelle bretonne... qui n'a été qu'effleurée. Cependant en un an des problèmes ont été posés et c'est mieux que rien.

Il existe Pobl Vreiz que je ne peux pas lire car je suis galloisant de naissance et j'ai refusé jusqu'à présent d'apprendre le breton. Il faut vous dire que lorsque j'étais en région parisienne et qu'on me disait : « Tu n'es pas un vrai Breton car tu ne connais pas le breton » Cela ne m'encourageait pas à apprendre la langue celtique. J'estimais cette attitude sectaire et je me recroquevillais, refusant de me « déceute » (déconnaître). C'est d'ailleurs comme ça que j'en suis venu personnellement à défendre la gallo car je trouvais inadmissible que des Bretons, puissent avoir un tel comportement. Depuis j'ai rencontré des militants bretonnants, ouverts et je vais apprendre le breton car j'ai pris conscience qu'on ne pouvait vraiment connaître le gallo que si on connaissait le breton et vice-versa.

Donc, et j'en reviens à mon souhait, il serait intéressant que vos militants, qui se trouvent en Bretagne orientale cherchent à exprimer les problèmes concrets, les problèmes d'aujourd'hui, comme les montants compensatoires, par exemple, en gallo, en allant voir les gens qui les expriment. En d'autres termes et pour parler clair, j'attends qu'un jour vous puissiez nous envoyer à lire un « Peup' berton ».

Interview réalisée
par Youenn Donguy
et Daniel Thenadey

— « **Parlons Gallo** ». Recueil de texte en parler de Haute-Bretagne. 110 p. 2^{ème} édition, avril 1978, 25 F.

— « **Documents sur le parler gallo et sur la culture de Haute-Bretagne** ». Dossier de presse 1978. 32 p. non vendu.

— « **Le Lian** ». Parler gallo, arts et traditions populaires de Bretagne orientale. Bulletin n° 1. Février 1978. 36 p. 8 F.

Pour tout renseignement sur ces ouvrages et sur le gallo écrire aux Amis du Parler Gallo. B.P. 48. 22190 Plérin.

Comment est née l'idée de ce centre ?

Je dois dire que c'est une idée assez ancienne, non dans sa forme actuelle, mais surtout dans le fait de créer une Association qui permettrait de réfléchir aux problèmes posés par les arts populaires en Bretagne, et de mettre en commun dans ce domaine les idées de ceux qui y ont travaillé, et ont acquis une expérience, afin de transmettre tout cela à ceux qui le veulent, et notamment les jeunes. Les échanges se seraient faits en fonction des expériences qui auraient pu être discutées, rejetées à la limite, mais en tout cas énoncées.

Il y avait déjà une idée comme cela dans les années 72, on disait à l'époque qu'il fallait pour s'exprimer des moyens, une certaine technique, qui seraient au service d'une expression. Car en Bretagne, d'une façon générale, tout ce qui a été fait, a été le fruit de la spontanéité. Néanmoins, le handicap a été longtemps de ne pas avoir les moyens techniques qui puissent mettre en valeur des idées souvent originales.

Et le centre qui a été créé ?

La grande supériorité du présent centre par rapport à ce premier projet, c'est que le Centre réunit un certain nombre de personnes qui ont travaillé dans ce sens depuis plusieurs années. Il y a des gens qui n'y sont pas encore, mais le rôle du centre est de s'élargir encore en laissant à chacun son indépendance. Le Centre est fait pour coordonner les actions.

Pensez-vous que la création de ce Centre aurait été possible avec la précédente municipalité (de droite) ?

Je peux dire non, étant donné que le premier projet dont j'ai parlé lui avait été présenté, et nous attendons toujours la réponse !

Pourquoi « Centre Breton d'Art Populaire » ?

Eh bien, pour être précis, parce que le Centre s'intéresse aux différents modes d'expression artistique sous leurs formes populaires, que cet art populaire soit de Bretagne ou d'ailleurs. Nous ne cherchons pas à faire du particularisme, et si nous l'appelons « Centre Breton », c'est parce que nous sommes en Bretagne et que nous sommes Bretons. Notre travail n'est pas une sorte d'éclectisme universaliste aseptisé, mais notre approche est fonction d'un enracinement, et d'un centre de gravité, qui est notre patrimoine artistique. Cela signifie en somme que si l'art populaire de Bretagne nous intéresse, c'est que nous voulons le replacer dans un contexte général et rechercher ses parentés avec d'autres cultures ayant le même caractère, et aussi faire des comparaisons avec des cultures qui sont différentes pour mieux cerner la nôtre.

C'est ce patrimoine qui est un outil pour mieux se comprendre soi-même, se situer



KANTERBRÄU

VOTRE BIÈRE

3 usines en Bretagne

BREST - RENNES - NANTES

VINS SUPÉRIEURS

SANTA-ROSA

Ets LE FUR

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —

Pierre-Yves Maign

parle du Centre Breton d'Art Populaire de Brest



dans le temps et dans l'espace, il ne s'agit pas de se refermer sur soi-même, mais de comprendre les autres cultures à partir d'une prise de conscience.

Pourquoi ce Centre à Brest?

Parce que Brest est une rencontre de deux cultures, et que Brest est représentative du problème culturel en Bretagne, c'est-à-dire cette dualité entre deux cultures.

On a pour preuve le problème de l'éducation musicale à Brest. Il faut certes une connaissance de la musique dans sa totalité, et il est bien évident que la musique dite savante a une place de premier plan à jouer, mais tout est dans la façon de l'approcher. Si l'éducation musicale est uniquement tournée vers l'acquisition d'une technique, même mise au service d'un chef-d'œuvre, il semble qu'elle soit à côté du problème. Ce pourrait être à la limite une forme d'aliénation, l'individu ne devenant qu'une petite mécanique bien huilée, et cette sorte de déification des chefs d'œuvres est un assujettissement de sa sensibilité.

Par contre si la musique n'est pas seulement une technique mais surtout un moyen d'expression, l'éducation musicale permet un épanouissement de l'individu. C'est pourquoi il faut développer, dans l'éducation musicale, le sens de la créativité. Et la musique populaire comme point de départ de la créativité me paraît convenir à ce but. Elle ne peut exister qu'à partir du moment où l'individu prend conscience de lui-même et de ses moyens.

Or, il est curieux de constater que les personnes qui se sont toujours intéressées au patrimoine artistique breton ont souvent eu

une attitude créatrice, ou du moins un souci de créativité. Ce fut le cas dans le domaine musical depuis vingt ans, et il est intéressant de constater que dans le domaine du théâtre de langue bretonne qui se développe actuellement, nous voyons des troupes qui ont montré et prouvé que c'est en partant de la culture populaire bretonne qu'elles créent. La troupe de danse de Redon en est encore un témoignage supplémentaire dans le domaine de la danse.

Cette création n'est possible que dans la mesure où l'homme qui crée s'ouvre à de multiples influences, sinon, il tombe dans ce que j'appelle la provincialisation.

La provincialisation ?

Pour moi, une vie culturelle riche ne peut exister que dans un lieu qui soit le confluent de divers courants. Il faut donc que ce lieu puisse recevoir des influences diverses qui s'entrechoquent, qui parfois se marient, et qui avec le temps finissent par créer une nouvelle réalité.

Ne recevoir, pour un pays, des influences que d'une seule direction est pour moi le processus de provincialisation culturelle. C'est donc l'assujettissement de l'esprit à un seul mode de pensée, mode de pensée unique, extérieur, et qui n'est pas confronté aux rigueurs de l'émulation.

Comment fonctionne le Centre? Quel est son impact sur la population brestoïse?

Le Centre est composé de deux organismes. D'une part l'école, d'autre part, ce que nous appelons le groupe de concentration de recherches. Ces deux

actions sont complémentaires. Il faut dire tout d'abord que le Centre est ouvert à tous les modes d'expression, et nous avons pour l'école l'objectif de créer un enseignement qui concerne non seulement la musique mais encore l'art dramatique, l'expression corporelle et les arts plastiques.

Pour cette année, nous avons surtout créé des cours de musique car c'est un domaine où il y a une grande demande, et pour lequel il nous était facile d'avoir l'encadrement nécessaire.

Dès les premières semaines d'octobre, il y avait déjà cent élèves, et en février 1979, nous avions doublé, avec plus de deux cents adhérents.

En ce qui concerne le groupe de concertation et de recherches, il est partagé en quatre commissions: une commission «documentation», une commission «pédagogique», une commission «information et échanges» et une commission «animation hors du centre».

La commission «documentation» n'a pu démarrer qu'au mois de février, par contre, dès le mois de juillet 1978, la commission «pédagogique» se réunissait, et les animateurs et moniteurs échangeaient des idées et commençaient d'établir à grands traits les principes de la pédagogie utilisée dans les cours. Cette commission a pour objectif concret l'élaboration de méthodes qui sont depuis octobre dernier expérimentées dans les cours et qui seront par la suite éditées.

La commission «information et échanges» a pour projet les rencontres internationales qui auront lieu à Brest du 4

LANGUES EN PÉRIL !...

En cette année où le breton va pouvoir être étudié comme deuxième langue vivante dans les collèges, mais où son introduction se heurte à pas mal de barrières administratives et psychologiques, le collège de l'Harteloire apporte, dans une note aux parents d'élèves sa contribution à la défense... du latin et du grec.

COLLEGE DE L'HARTELOIRE
41, avenue Clémenceau
B.P. 820
29279 - BREST Cedex

A PROPOS DES OPTIONS "LATIN" et "GREC"

en classe de 4e

---:---:---

Intérêt du latin -

- L'étude du latin permet d'avoir une meilleure connaissance du vocabulaire français. Le très nombreux mots français viennent du latin ; aussi la connaissance du latin permet-elle de mieux saisir le sens précis, les nuances et parfois la force des mots français.
- L'étude du latin développe les qualités de méthode, d'analyse et de rigueur ; la phrase latine en effet est souvent, par sa structure, différente de la phrase française ; une analyse méthodique et rigoureuse s'impose donc constamment pour saisir le sens de la phrase latine.
- Enfin l'étude du latin permet de connaître une autre civilisation et une autre littérature dont les auteurs français se sont parfois inspirés.

Intérêt du grec -

- L'étude du grec permet de mieux comprendre de nombreux mots scientifiques et techniques formés à partir de racines ou de mots grecs.
- Comme l'étude du latin, elle nous aide à un meilleur décodage, celle du grec offre la possibilité de développer les qualités de méthode, d'analyse et de rigueur.
- L'étude du grec présente d'autres intérêts :
 - elle peut contribuer à former le goût par l'importance et la valeur du patrimoine artistique de la Grèce.
 - elle forme l'esprit à la finesse, au sens des nuances par la subtilité des idées et de l'expression.
 - elle permet de mieux comprendre les littératures modernes et en particulier la littérature française, qui se sont souvent inspirées de la littérature grecque.
 - elle permet de cerner un certain nombre de valeurs établies par la civilisation grecque : notions de démocratie, goût de la liberté, respect de l'homme.

au 12 juillet prochain, sur le thème « Arts traditionnels et société contemporaine ». La commission « animation » a réalisé près de 10 animations dans les écoles et les Maisons pour Tous, réalisant ainsi dès le premier trimestre de l'année scolaire le programme prévu sur toute l'année.

Cette commission a également mis sur pied des sessions qui ont lieu chaque mois. Une pour l'expression corporelle, une pour l'expression graphique, et une pour les sonneurs de cornemuse non débutants.

Quels sont les buts à long terme du Centre Breton d'Art populaire de Brest?

D'abord de faire que les Bretons reprennent possession de leur propre culture, et je crois que le domaine artistique, dans la mesure où il est envisagé sous sa forme de création et comme moyen d'expression, est un instrument particulièrement adapté à ce but.

Il ne s'agit pas de reproduire seulement ce qui s'est fait dans le passé, dans la forme, mais d'en rechercher la signification profonde. Il faut donc développer la création, l'animation et les échanges avec les peuples qui ont des problèmes culturels similaires, ou du moins dont les problèmes s'apparentent aux nôtres. Savoir ce qu'ils réalisent et comment ils le réalisent, et multiplier les courants de pensée.

(propos recueillis par Alain Kervenn).

FÊTE DU PEUPLE BRETON

La fédération de Paris et du Centre organise un déplacement en carcouchettes. Départ le vendredi 15 à 20 h, place du Chatelet, retour le dimanche 17 dans la nuit. Prix: 140 F. Contacter: Matthys 542.12.16 ou Kiger 605.83.27.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont **gratuites** pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

• Mètreur 2^e échelon, plomberie, chauffage, couverture. (Marié, 3 enfants), 10 ans d'expérience, recherche emploi après avoir été licencié pour raison économique. Releve de travaux, conduite de chantier, facturation série centrale des architectes et régie. Philippe Roguet — 6, rue des Castors, 44700 Orvault.

• Jeune homme, électricien, CAP et BEP urgent cherche emploi pour saison du 1^{er} avril au 31 juillet, permis B. Etudierait toutes propositions. Ecrire à Daniel Briand, Chohonnais Malville, 44260 Savenay.

• J.h., BEP audiovisuel cherche emploi stable région Bretagne ou animation stages (photos et montages). Ecrire à Luc Floc'hlay, 25, allée de Ste Croix - 29100 Douarnenez.

FÊTE DU PAYS NANTAIS LES 19 ET 20 MAI A ORVAULT

La première fête du «Pays Nantais», organisée par la fédération U.D.B. de Loire-Atlantique se déroulera les 19 et 20 mai à Orvault.

Elle commencera le 19 mai à la salle de la Frébaudière par un festnos, animé par le groupe Maripogam et les sonneurs Crelier et Michenaud, entre autres.

Le dimanche 20, à partir de 14 h, dans le magnifique parc de la Gobinière, le groupe Djiboudjep et Anne Vanderlove se produiront. Il y aura également des stands d'artisans, expositions, films, et aussi des marionnettes pour les enfants.

Editions BRETAGNES

en souscription

TERRA INCOGNITA de Kristian Keginer (30F)

PRÉHISTOIRE DU FUTUR de Pierre Gouletquer (40F)

Ed. Bretagnes, Impasse de la Fontaine au Lait 29210 MORLAIX



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

● le 12 mai

au Pellerin (44)

Fest-nos avec les Sonerien Du et Betelian, organisé par Pellerin-Loisirs et le groupe d'imitation aux danses bretonnes de St-Jean de Boiseau.

● le 19 mai

à Plouaret (22)

Fest-nos an Hent-Houarn, organisé par l'U.D.B du Trégor-Goëlo au profit du comité de défense de la gare de Plouaret et de la ligne Plouaret-Lannion.

● le 20 mai

à Landerneau (56)

Spectacle culturel, suivi d'un bal breton, à 17 h 30 avec Kerlenn-Pondi, Trouzerion Mod Kozh, le bagad de Landerneau et les sonneurs de couple de la région; organisation par bagad Landerneau.

● le 26 mai

à Saint-Brieuc, place de la Grille (22)

Fest-nos avec La Godinette, Epinette-Malrieu, Philouze-Blanchard, les chantous d' Loudia, Patrick Le Brun, Nono, organisé par « Mai Breton ».

● le 26 mai

à St-Brice en Cogles

Fest-nos avec Diaouled ar Menez, des chanteurs de Kan ha Diskan et des accordéonistes du Pays; organisé par le club des jeunes.

● le 9 juin

à Lorient, au Palais des Congrès à 21 h

Fest-nos avec les Bleizi-Ruz et des sonneurs de couple. 1 F pour Diwan.

L'HISTOIRE D'IFFIG

Elle se passe dans le château d'un candidat Breton-gauchiste-mondain à l'élection européenne, lequel candidat prie son fidèle domestique Jopig d'aller au bourg lui acheter la presse bretonne.

Quand Jopig revient, vingt minutes plus tard, il présente sur un plateau d'argent « Le Canard de Nantes à Brest », « Oxygène » et le « Peuple Breton » et dit simplement : « Les idées de Monsieur sont avancées!... »

SUR UN AIR DE :

WOODIE GUTHRIE - WATERSONS GERARD DELAHAYE

WOODIE GUTHRIE

« Hommage » — (Chant du Monde)

Ce disque réunit tout d'abord des chanteuses et des chanteurs folk de qualité : Steve Waring, Roger Masson, Graeme Allwright entre autres. Avec beaucoup de simplicité et de franchise, ils chantent les chansons de Woodie Guthrie. Un bel hommage, sans tapage excessif, qui pour une fois était décentralisé au Havre.

Le double album vous fera peut-être découvrir Deroll Adams, un chanteur à la voix très grave et très chaleureuse. Dans cet enregistrement, un instrument pas spécialement traditionnel dans sa forme moderne : la pedal-steel guitare, ici encore elle n'est pas trop envahissante et est souvent bien amenée. Au passage vous reconnaîtrez aussi les capacités de Steve Waring au banjo.

Là, les paroles sont jointes en anglais et en français, et vous ne résisterez sûrement pas à l'envie de les chanter. Vous remarquerez aussi que Woodie chantait beaucoup de chansons « sociales et engagées » sur la vie des ouvriers, des villes, du capitalisme. S'il était encore parmi nous, il aurait sûrement son mot à dire.

Si Youra Marcus (dont je vous ai parlé récemment) était aussi de la fête, je regrette personnellement qu'Arlo, le fils de Woodie, en ait été absent.

Notez aussi, que dans l'esprit même de Woodie, la plupart des artistes ayant participé à ce spectacle ont décidé d'abandonner leur pourcentage sur la vente de ce disque, au profit du « Committee to combat Huntington disease ». Association à but non lucratif, créée et animée par Marjorie Guthrie, veuve du chanteur, pour dépister la maladie de Huntington, dont Woodie est mort, et pour lutter contre elle.

Le disque se termine par « This land is your land », interprétée par l'ensemble des participants. un grand moment de joie, de fraternité et d'espoir.

Si vous voulez en savoir plus sur Woodie, vous pouvez toujours lire « En route pour la gloire » de J. Vassal chez A. Michel/Rock et Folk (il en a été tiré un film). C'est surtout à l'initiative de ce journaliste qu'ont eu lieu ces concerts. Je vous conseille aussi de lire à l'intérieur de la pochette la présentation et l'explication de cet « hommage ». Vous pourrez aussi trouver beaucoup de chansons de Woodie sur plusieurs disques parus au Chant du Monde.

PLANXTY TOURNÉE :

22 mai : Stadium de Paris. 20 h 30.
23 mai : Le P.A.C. de Brest. 21 h.
24 mai : Lorient, Maison des Loisirs. 17 et 21 h.
25 mai : St-Brieuc. 21 h.
26 mai : Rennes
27 mai : Breteuil (Oise)
28 mai : Angers 17 h et 21 h.

DISQUES

The Watsons

« Sound. Sound » (Topic)

Un peu à la manière de J.F. Quémener, les Watsons chantent les chansons traditionnelles d'Angleterre. Eux ils sont quatre : Mike, Lal, Norma Watsons et Martin Carthy. Ils chantent « a capella » tout au long de ce disque. Ils perpétuent aussi, la tradition orale la plus pure, sans autre accompagnement musical. Toutefois exception est faite pour « Emmanuel » qui est accompagné par le Gabriel Horn's, ensemble de cuivres.

Si cet album est de qualité, deux faces entières peuvent paraître austère. En effet, si autrefois la tradition orale avait tout son sens, elle est d'écoute plus difficile aujourd'hui à travers un disque.

Cela n'enlève toutefois rien à la qualité du disque. Souhaitons une fois de plus qu'un jour, un importateur ait la bonne idée de faire traduire les textes en français.

Gérard Delahaye

2 45 tours (Nevenoe)

La princesse Dorothea. Chanson déjà très connue du public puisque Gérard la chante lors de ses concerts pour les grandes personnes. Ce texte est plein d'images et les paroles et l'air se retiennent très facilement.

Le meunier. Le texte et la musique sont peut-être à un peu plus difficiles à bien se rappeler.

Le crabe vert. En spectacle, pour cette chanson, Gérard joue de deux flûtes à la fois. C'est là aussi un ravissement pour les grandes personnes. Un texte plein d'ironie et d'humour, que les enfants chanteront sûrement.

Le petit soldat. Une chanson courte, assez facile à chanter. Les enfants jugeront eux-mêmes. Dans ces deux disques comme toujours Gérard joue très bien de la guitare, et le tout est agréable. Mais les enfants et les adultes aimeraient certainement avoir les paroles... pour chanter.

Le mois prochain : Yvon Etienne. Sûr !, Dir ha Tan, Mikael Yaouank, le Spécial Instrumental « Harpe Celtique ».

Y.F. Langoët

LA KEROUÉZEC
Bar - Café
Rue du Four - 22 JUGON-LES-LACS
Sonnous - Chantous - Contous
MUSICIENS BIENVENUS
Salle de réunions
veillées-bières

Quand chasser en Bretagne était un privilège.....

Les amis de la nature sauvage, les écologistes parfois, se heurtent souvent aux associations de chasseurs. Ces derniers, à l'évidence, sont loin d'être blancs comme neige : les excès de toute sorte abondent chez ceux qu'on appelle les « viandards » — et chez le premier d'entre eux, Valéry Giscard d'Estaing... Les motivations des chasseurs ne sont pas, non plus, à l'abri de toute critique : nous voyons trop fréquemment des « anciens d'Algérie » en battle-dress camouflé et casquette-Bigeard pour qui le bocage breton et la chasse du gibier ont des relents de djebel algérien et de la « traque au fell' », de sinistre mémoire pour plusieurs d'entre nous.

Ceci étant admis, puis-je demander à nos amis écologistes de bien vouloir admettre que beaucoup des meilleurs connaisseurs de la nature et de ses lois se recrutent souvent chez les chasseurs ou les pêcheurs du dimanche, plus que dans les cercles intimistes des tenants urbains du... retour à la terre ?

Et surtout, car c'est l'objet de cet article, je voudrais qu'on n'oublie pas que, pendant des siècles, le droit de chasser a été un droit nobiliaire réservé — notamment par l'ordonnance royale de mars 1515 — à quelques privilégiés : dans ces conditions, est-il étonnant que notre peuple tienne à ce droit, gagné à la faveur des conquêtes révolutionnaires ?

En effet, avant 1789, rares étaient en Bretagne les régions où les roturiers bénéficiaient de ce droit. On peut tout juste citer le baillage de Crevy, dans la vicomté de Donges (aujourd'hui en Loire-Atlantique) où tous les hommes avaient l'autorisation de posséder des chiens et de chasser lièvres et lapins...

Partout ailleurs, le droit de chasse (1) est formellement interdit au peuple. On leur défend même d'avoir chez eux des armes, des fusils (2). Pourtant ce désir de posséder chez soi des moyens de défense était fort chez nos ancêtres et les récriminations conjointes du pouvoir

royal et des nobles n'ont guère pu agir dans ce domaine. Ainsi, en 1738, le roi prescrit, en vain, le désarmement des ruraux riverains de la forêt de Quintin.

Le 3 mars 1769, une ordonnance interdite en Bretagne à tous les habitants de la campagne de garder chez eux des armes à feu, « par respect de la loi et de la sécurité publique », en fait pour préserver le privilège de chasse des nobles ! A l'occasion de cette ordonnance, les protestations de paysans furent nombreuses, notamment dans la région de Brest où les « laboureurs et ménagers des campagnes craignent que leur bétail ne soit désormais à la merci des loups, que leur vie et leurs biens ne soient menacés par les voleurs, qui infestent la campagne » (3).

En désarmant les paysans, les autorités royales visaient aussi à désarmer les couches du peuple breton les plus dangereuses pour le pouvoir établi, comme en témoigne cette déclaration du duc de Duras, commandant en chef de la Bretagne : il faut désarmer surtout les sabotiers, les bûcherons, les scieurs de long qui vivent dans la forêt « et sont les plus suspects par rapport à l'usage qu'ils peuvent faire des armes à feu » (4).

Il précise aussi qu'il faut surtout désarmer les manoeuvres, les journaliers, ceux qui ne possèdent rien à défendre et qui n'en ont que « plus de facilité pour devenir impunément des malfaiteurs et des perturbateurs de la tranquillité de leurs concitoyens » (4). On voit bien la portée de classe de ce type de mesure !

Le droit de chasse, et son interdiction aux roturiers, a bel et bien servi à tenir en laisse la partie la plus pauvre du peuple breton. De plus, ce droit entraînait pour les paysans une foule d'inconvénients. Souvent les ruraux étaient obligés d'aider leur seigneur à chasser : ainsi à Chevré où les habitants avaient obligation « de faire la hue... chaque fois qu'il plaît au baron de Vitry de chasser dans la forêt » (5). Les abus étaient aussi nombreux : les seigneurs

ruinaient les récoltes des agriculteurs en les dévastant du galop de leurs chevaux. Ainsi, le cahier de doléances de Plélan se plaint des nobles : « Si nous les trouvons dans nos champs, pour les opposer d'y chasser, encore ils nous disent : « Si tu veux mourir, dis une parole » (6). Les nobles ne respectaient pas les cultures vivrières essentielles

aux familles populaires, non plus que les haies du bocage ou les barrières pour animaux. Ecoutons pour terminer la plainte, empreinte de dignité, qu'exprime le cahier de doléances de Saint-Mars-du-Dézert : « N'est-ce pas un grand abus qu'un seigneur, en vertu de son droit prétendu ou usurpé, interdise un homme qu'il verra se promener sur sa propre terre, armé d'un fusil, dont il se saisira, tandis que lui-même, accompagné de cinq ou six personnes et de nombre de chiens, pour ne pas se donner la peine de passer par les routes ordinaires, se permettra d'abattre les haies qui entourent les champs, laissera en proie aux bestiaux qui passent par les routes les grains ensemencés, les foulera aux pieds, permettra de chasser à des voisins » (7).

Pendant des décennies, pendant des siècles, chasser a été un privilège des puissants de la fortune ou de la naissance. Est-il si étonnant que le peuple breton, aujourd'hui, envisage difficilement de renoncer à un droit si longtemps disputé ?

R. LEPROHON

- (1) L'information de cet article s'inspire d'un classique de l'histoire bretonne, récemment réédité, bien qu'un peu vieilli dans son interprétation sociale : Henri Sée, *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*, Gérard Monfort rééditeur, Brionne, 1978.
- (2) Ainsi en 1565, on condamne deux ruraux de Liffre parce qu'ils avaient chez eux des arbalètes et des filets... (op. cit., p. 149).
- (3) Archives d'Ille-et-Vilaine, Lettre de Bergevin, subdélégué de Brest, C. 156.
- (4) Ibidem, C. 156.
- (5) guillotin de Corson, *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, 1^{re} série, pp. 172-173.
- (6) Sénéchaussée de Rennes, cahier de doléances de Plélan, Arch. Ille-et-Vilaine.
- (7) Cahier de doléances de Saint-Mars-du-Dézert, Arch. Loire-Atlantique, C. 576. Orthographe modernisée par nos soins.

CONTRE-PIED...

SPORTS

Un nouveau canard de foot est né, et alors... un de plus, dans le style de France Foot, But, Onze, Score... qu'est-ce qu'on en a à... (jeu de mots trop facile).

Eh bien, non! Ce canard, le contre-pied est un mensuel encore modeste tout au moins sur le plan du format (12 pages pour 3 F depuis le numéro 3 d'Avril). Créé en février par une équipe de copains de la région de Saint-Brieuc, joueurs de foot ce qui ne gêne rien, ce journal n'a pas grand chose à voir avec ses confrères cités plus haut. Mais laissons leur la parole: «L'avènement du «Marketing», notamment depuis la coupe du monde 1974 en Allemagne a fait du foot-ball, phénomène social au même titre que la chanson (show-business) un produit de grande consommation. Dans un souci de rentabilité où seul le résultat compte, le foot a évolué vers des formes essentiellement négatives de jeu: tricherie, violence, chauvinisme. Refusant cette évolution négative du football et surtout sa vision au travers d'une certaine presse mercantile à la

recherche du sensationnel, par la dramatisation du résultat notamment, un groupe de footballeurs... a voulu prendre le «contre-pied» de ce football pas seulement sur les stades mais aussi sur le terrain de l'information.

Notre attitude ne sera pas simplement défensive dans l'analyse critique du phénomène au contraire, nous resterons constamment animés d'un souci offensif dans nos rubriques présentant des hommes, des clubs qui défendent un football collectif, de création, basé sur l'intelligence de jeu et la communication, sur le plaisir de jouer....»

Ajoutons que les rubriques sont assez variées, que l'on trouve une page pour les animateurs de clubs, que l'équipe de rédaction a fait parler Guillou dans le n° 3, que Rocheteau est annoncé (pour les gens qui pensent que les deux vedettes précitées ne peuvent dire que des c..., raison de plus pour s'abonner).

C'est bon mais ça peut être meilleur, une fois que d'autres collaborateurs

(joueurs, animateurs, etc...) donneront au journal d'autres échos que ceux des Côtes du Nord, par exemple...

Ce qui est certain c'est que ce canard répond à une demande de footballeurs qui veulent autre chose que France-Foot ou l'Équipe, la diffusion en témoigne: 2000 exemplaires de vendus de la main à la main dans les Côtes du Nord et sur les bords de Rennes pour le n° 1.

La diffusion (militante) s'améliore, mais est encore trop restreinte. Si vous voulez le lire, vous pouvez le commander ou proposer de le diffuser autour de vous en écrivant à:

ASSOCIATION LE FOOTBALL,
LA VIE
29, rue de la Mardelle
22000 SAINT-BRIEUC
abonnements: 25 F (ordinaire)
(10 numéros) 50 F (soutien)

Pierre Noutary.

5^e fête du peuple breton **5^e fête du peuple breton**

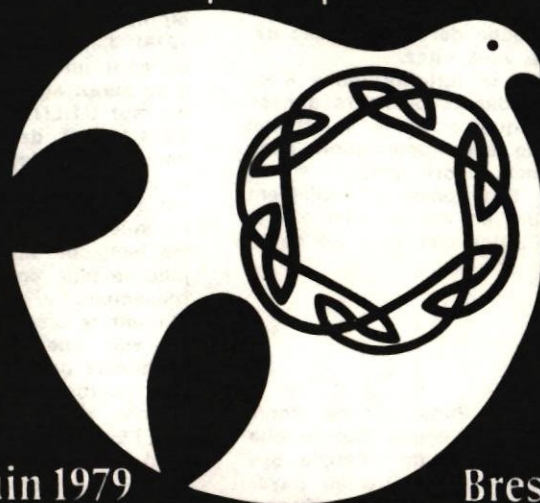
16-17 juin 1979 **16-17 juin 1979**

Parc de Penfeld **Parc de Penfeld**
Brest 29n **Brest 29n**

Dimanche **Samedi**

prix 10f
valable pour les 2 jours

5^e fête du peuple breton



16-17 juin 1979

Brest 29n

Les 16 et 17 juin 1979

Fête du peuple breton

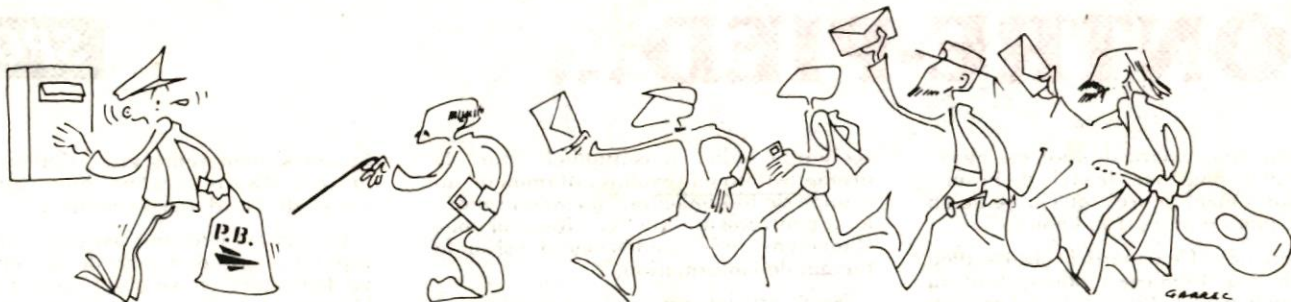
PACO IBANEZ
COLETTE MAGNY
BAGAD BLEIMOR
SERGE REGGIANI

POUR LES ENFANTS :
CINÉMA - JEUX - CLOWNS
ANIMATION...

à Brest-Penfeld

DES STANDS
UN CONCOURS DE SONNEURS
DU THÉÂTRE EN BRETON
DEUX FEST-NOS (DIAOULED - GOADEC
KANERIEN BRASPARTS
BLEIMOR-WRIGHT)
LUTTE BRETONNE
CINÉMA **et... PIGEON-DROP !**

BILLETTS DE SOUTIEN POUR TOUTE LA FÊTE : 10 F auprès des militants de l'U.D.B. ou
U.D.B. - BP 304 - 29273 BREST-CEDEX (+ 1,20 F)



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Dès l'après-guerre

J'ai fort apprécié l'analyse de la réunification des deux fédérations de lutte bretonne que vous avez présentée à vos lecteurs dans votre dernier numéro. Réunification qui aboutira avant longtemps, n'en doutons pas.

Néanmoins, je pense utile d'apporter un rectificatif quant à la situation de la FALSAB en 1979. Vous considérez que l'implantation actuelle se situe surtout sur les Côtes du Nord, Morbihan et Centre Finistère. Vous oubliez de ce fait l'Ille et Vilaine qui a relancé la lutte bretonne dès après-guerre et qui aujourd'hui possède plusieurs sections de St-Malo à Redon, totalisant un nombre de lutteurs bien proche de l'effectif des départements que vous citez.

L'extension de la lutte bretonne s'est également faite depuis plusieurs années en Loire-Atlantique et dans la région parisienne, mais son implantation dans ces secteurs est encore limitée.

Notons que BAG possède également quelques lutteurs en Ille et Vilaine.

Patrick Ollivier - Rennes

Coquille

Breton exilé à Paris, je me donne quelques heures de douce illusion chaque mois à la lecture du « Peuple Breton » : j'ai l'impression d'être au pays... Le fidèle abonné que je suis profite de ces lignes pour dire bravo à la constante qualité (forme et fond) de votre journal, chose trop rare pour les revues militantes.

Militant du P.S., j'ai lu avec attention vos articles sur un sujet qui me tient à cœur et qui va se trouver placé sous les feux de l'actualité très bientôt : l'Europe. Me retrouvant dans mon parti sur la ligne politique défendue par le CERES, j'adhère aux thèses que vous défendez sur le problème européen. Ce ne doit pas être pour vous une révélation pour peu que vous ne vous soyez par arrêtés à la lecture des journaux (même dits de « gauche ») qui ont systématiquement déformé nos positions : nous sommes — c'est bien connu — d'affreux petits « nationalistes » autarciques de plus !.. Nous avons du, pour rétablir la vérité, publier un livre qui s'appelle « L'enlèvement de l'Europe » et qu'a préfacé Didier Motchane : le titre de cet ouvrage qui regroupe nos thèses sur l'Europe essaie de démontrer que, même agressés, nous essayons de ne pas perdre notre humour...

Je dois cependant vous avouer mon inquiétude. En effet, lisant dans le P.B. de janvier 79 le compte rendu de la première convention nationale de l'UDB de décembre 78 et qui avait pour sujet l'Europe, je découvre cette phrase surprenante : « Enfin, face au problème de l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, l'UDB réaffirme son UTILITE, dans le contexte étatique actuel, à toute augmentation des pouvoirs politiques de l'Assemblée européenne »

Je vous avoue mon incompréhension totale. Une telle prise de position va à l'encontre du reste de l'article ou même de l'excellent papier de Jean-Michel Le Boulanger (« Pourquoi nous en sommes au nucléaire » - Peuple Breton - février 1979). J'ai cru tout d'abord à une coquille donnant un sens contraire à la phrase : il se serait agi du mot HOSTILITE et non du mot UTILITE... Mais aucun rectificatif dans le P.B. de février et de mars n'est venu me soulager. Je crois toujours à une coquille : mais alors rassurez-moi ou, s'il n'y a pas d'erreur, expliquez-moi !.. Le sujet est d'importance quand on voit les menaces supranationales qui se font jour de plus en plus (et même, malheureusement, au sein du P.S.). Le CERES a toujours discuté de l'Europe, en ayant en vue une perspective simple : une éventuelle prise du pouvoir par une gauche électoralement victorieuse. Cette démarche nous a permis de considérer que l'Europe dite libérale pouvait être un frein, un obstacle supplémentaire à la marge de manœuvre d'un gouvernement de gauche — compte tenu du fonctionnement réel et des rapports de forces au sein de la CEE. Aussi, nous estimons que notre autonomie de décision doit être préservée à tout prix, non par la remise en cause de la liberté des échanges internes (une autarcie n'est guère concevable économiquement) mais : par le maintien d'une protection économique minimale, par le maintien de verrous institutionnels nous assurant qu'aucune décision contraire à nos options pourra nous être imposée (principe de l'unanimité, limitation des compétences du Parlement européen où nous serons très minoritaires face aux tenants du libéralisme), enfin par une politique active visant à réorienter l'Europe du capital vers une Europe des travailleurs (harmonisation des législations sociales, « européisation » des revendications, contrôle des multinationales, etc...).

Je crois que cette optique est positive car dynamique. Elle permet de dépasser le simple stade de la dénonciation de l'Europe qui est devant nous : l'Europe atlantiste, dominée par le capitalisme nord-américain et ses relais, champ libre

pour l'accumulation capitaliste et l'activité des multinationales.

Patrick Bloche - Issy

Rassurez-vous, c'était bien « hostilité » qu'il fallait lire, mais la coquille nous avait échappé.

Excédentaire ?

A la page 13 du numéro de septembre 1978, au sujet des centrales nucléaires, vous écrivez : « La Bretagne des 5 départements bretons est excédentaire de 6,5 % en production d'énergie électrique ».

D'autres sources indiquant une couverture nettement déficitaire, voudriez-vous avoir l'amabilité de me préciser : la production annuelle, point par point, des lieux de production situés dans ces 5 départements et la consommation de chacun de ces cinq départements.

Gilbert Derrien - Concarneau

Vous trouverez une réponse précise à vos questions dans un article de ce numéro du P.B. A ce propos, il a parfois été reproché à l'UDB de ne refuser le nucléaire en Bretagne qu'en raison de cette production électrique excédentaire ; en somme, d'utiliser un argument-alibi pour masquer une position ambiguë. Reproche à la fois schématique et non fondé, comme en témoignent les nombreuses pages que nous avons déjà consacrées au sujet et l'article de fond du présent numéro.

Pour les gallos...

Je suis aussi un fervent lecteur du peuple que l'apprécie beaucoup. J'aimerais en tant que lecteur apporter mon soutien au seul mensuel autonomiste véritablement sérieux, pour que vous continuiez dans ce sens, je vous envoie ce chèque de 10 F. Cependant permettez-moi de faire quelques remarques :

— Je trouve que vous ne mettez pas assez en relief l'universalité de notre combat, je pense qu'un reportage sur l'exploitation des peuples africains serait intéressant dans le cadre du P.B.

— Je trouve aussi que vous êtes un peu sectaires dans vos jugements, le sectarisme ne mène à rien, même si dans l'immédiat il permet de conforter sa position, nos ennemis (politiques) sont nos ennemis mais je pense que l'on doit toujours les respecter même par écrit.

— Je trouve aussi qu'à travers le P.B.

il y a un certain jacobinisme léonard qui nuit à l'expansion de l'U.D.B. surtout en Haute-Bretagne où le problème est légèrement différent, le génocide culturel pratiqué par la France depuis un siècle touche à sa fin tragique, la langue galloise a quasiment disparu de nos campagnes, à part dans les hospices où elle y est encore la langue courante, les jeunes comme moi ne la connaissent pas vraiment. Certes je crois pouvoir prétendre (comme d'autres) connaître le dialecte gallo mais celui-ci est largement francisé, c'est sans doute pour cela que nous recherchons notre identité chez vous (les bretonnants). Pour ce qui est du gallo mon vœu le plus cher serait que l'on voit des écoles Diwan-gallo en Haute-Bretagne, et que l'on cesse de nous considérer comme des bretons bâtards des bretonnants francisés. Bretonnants et gallais doivent s'unir ; le combat pour l'Autonomie dépasse les querelles linguistiques, dépasse le chauvinisme breton, il doit être international.

Y. Mathelier - 44 Ancenis

Espérons que le contenu — internationaliste et gallo — de ce numéro corrigerait cette impression.



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST
☎ 44.56.65.
Guinness à la pression

**LIBERTY
BAR - SNACK**

Musique tous les soirs

Tél. (99)40.90.92
3, rue Jacques-Cartier
35400 ST-MALO

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites

confiance à...



EUROMARCHÉ
une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)

colin

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.54 - c.c.p. 2009-12 Rennes

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**POUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

LE DROIT
DE SE TAIRE

Edito

GISCARD a perdu son chien; Giscard a marié sa fille; Giscard a descendu le Mont-Blanc à Skis; il est revenu tout bronzé d'un merveilleux week-end en famille. Belles images, chacun est prié de s'y reconnaître. La démocratie de Monsieur est avancée...

Bien sûr, il y a le chômage, mais peut-on penser qu'un homme si aimable, si peu distant, ne s'en préoccupe guère? Comment croire qu'à l'aise dans une institution présidentielle qu'on jugerait créée précisément pour son personnage, il poursuit avec méthode une politique dure et implacable, destinée à restructurer de manière profonde une économie jugée insuffisamment «moderne», c'est-à-dire faisant encore la part trop belle à l'homme. C'est avec beaucoup d'élégance qu'il utilise la télévision, mais avec une omniprésence qu'on n'aurait tolérée ni chez Pompidou, ni même chez De Gaulle.

En renonçant à la saisie des journaux, en supprimant les écoutes téléphoniques les plus scandaleuses, en laissant s'établir une société de tolérance, Giscard s'est donné à peu de frais une image d'homme ouvert et moderne. Il a en réalité appris des Américains que la banalisation de certaines informations est nettement plus efficace que leur interdiction; il a appris d'eux que le fait de montrer à la télévision les massacres au Viet-Nam n'a pas fait naître l'horreur dans une nation entière, mais l'habitude; il a appris qu'il importe peu qu'une minorité s'indigne, puisqu'il s'agit justement d'une minorité...

Il sait aussi que, plutôt que de saisir des journaux, il vaut bien mieux mettre en place les hommes, s'assurer les capitaux, pratiquer une politique de présence.

C'est donc à l'abri d'un style décontracté et avec le concours de «fiseurs d'opinion» serviles que se met en place une politique extraordinairement réactionnaire en matière de libertés, exceptionnellement dure sur le plan social. Banalité que la photographie dans un journal d'un immigré sortant d'un commissariat la peau entièrement tailladée au rasoir. Banalité que ces Basques exilés politiques remis à la frontière à des flics espagnols qui n'ont pas tous réalisé que Franco était mort. Banalité que les expulsions de travailleurs étrangers devenus brutalement superflus. Banalité que la circulaire Bonnet permettant d'éjecter les étudiants africains qui n'ont pas assez de ressources financières. Banalité que la future «loi Mesrine», qui sous prétexte de protéger les bonnes gens contre la littérature des malfaiteurs, vise en réalité à empêcher les prisonniers politiques de prendre la parole; des prisonniers politiques qui n'ont jamais été aussi nombreux depuis l'O.A.S...

Bonnet peut ainsi, à la tribune de l'Assemblée, insulter purement et simplement un député communiste qui lui apportait les preuves de la collusion, sinon de l'identité, entre les casseurs «autonomes» et certains policiers spéciaux...

Il faut reconnaître à la méthode une efficacité certaine et en premier lieu celle de désarmer les oppositions et de jeter un certain trouble dans les organisations ouvrières ou démocratiques. On voit alors remettre en cause des droits que les luttes ouvrières anciennes avaient ancrés comme autant de lois, et même des libertés fondamentales

garanties par une constitution pourtant peu laxiste. Les banderilles contre le droit de manifestation, les attaques contre les grèves de certains travailleurs et les tentatives de plus en plus nombreuses pour les limiter, les organiser, les compartementier. «Bien sûr, il n'est pas dans nos intentions de nous opposer au droit de grève, mais...»

Dans le même temps où Giscard nous annonce qu'il occupera la télévision une heure de plus chaque mois, tout en nous précisant avec son amabilité libérale habituelle que, bien entendu, on pourra toujours regarder les deux autres chaînes, FR3 Bretagne procède à des mises à pied de techniciens, fait passer en conseil de discipline ou même licencie tel journaliste ou animateur qui aura donné trop ouvertement son opinion.

Dans ce pays où il y a plus d'un million et demi de chômeurs le droit au travail fait place à cette petite phrase de plus en plus souvent utilisée: «Si vous n'êtes pas content (de votre salaire, de votre qualification, du genre de travail qu'on vous fait faire...), vous n'êtes pas obligé de rester; il y a tant d'autres qui attendent votre place».

Chez nous, la gravité particulière de la situation fait que les travailleurs n'ont pas toujours conscience de la nécessité de défendre ces acquis et jouent parfois contre leur propre classe: à Plouvorn on a rejoué le film «Un si joli village». Les ouvriers ont fait grève pour empêcher le patron d'aller en prison, ils ont mis à sac l'inspection du travail à Brest, ce qui n'a pas empêché le sous-préfet de les assurer de sa compréhension. A Plouvorn, comme à Rosporden, ils ont été soutenus ou même inspirés par des notables (Miossec, de Menou) qui, après avoir affirmé bien haut leur mépris pour ceux qui pratiquent la pression de la rue, y descendent eux-mêmes et soutiennent les casseurs quand il s'agit de secourir un patron qui fait du chantage à l'emploi.

Oui, «les libertés sont à l'abandon» comme l'écrivait Roger Errera dans un livre qui garde toute son actualité; et à l'abandon aussi cette liberté de voter: une loi inadmissible empêche en France les minorités de se faire entendre pour l'élection européenne. La loi de la centralisation, qui fait de la France une circonscription unique, la loi de l'argent qui fait que ne seront remboursées de frais gigantesques que les listes qui auront obtenu plus de 5 % des voix, condamne la Bretagne au silence. Au silence ou pire: à n'être présente que par le biais d'une liste fantaisiste au financement douteux.

N'y aurait-il donc pour les minorités qu'un seul droit, celui de se taire? Pas tout à fait: on a organisé récemment un concours sur le thème «Dire en 1500 mots de quels droits les minorités devraient disposer». C'est un Frioulan qui l'a emporté avec un texte bien gentil et tout à fait poli, muni surtout d'une belle conclusion sur «les joyaux à sauver pour la richesse de tous».

En publiant cette rédaction en même temps que les journaux du groupe «Europa», «Le Monde» a la délicatesse de signaler que 66 des 113 contributions ont été écrites en français...

1500 mots pour le droit de se taire; n'est-ce pas vraiment trop? Et qui doit-on remercier?

UDB